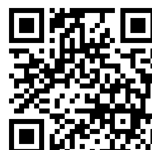






HISTOIRE

DE

LA LANGUE

DES GAULOIS,

ET PAR SUITE,

DE CELLE DES BRETONS;

POUR SERVIR A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE FRANCE, DE VÉLY, VILLARET, GARNIER ET DUFAU.

Par Dan.-L. MIORCEC DE KERDANET, Docteur en droit, Avocat à la Cour.

Quæ omnia ferè Gallis incognita.
CÆS., L. IV.

A RENNES,

CHEZ DUCHESNE, LIBRAIRE, RUE ROYALE.

1821.

DE L'IMPRIMERIE DE COUSIN-DANELLE, A RENNES.



AVANT-PROPOS.

La Langue des Gaulois, nos ancêtres, n'a pas encore eu d'historien. J'ai cru rendre un service au public en donnant cette histoire, où l'on trouvera quelques découvertes nouvelles dans nos antiquités.

L'ouvrage n'est pas long.

Je l'ai divisé en trois parties. La première traite de l'origine connue du celtique, des peuples qui l'ont parlé; la seconde contient l'histoire de ses révolutions; la troisième donne l'état actuel de cette Langue.

Pour répandre quelque intérêt sur ce travail, j'y ai mêlé des anecdotes et des recherches, trouvées éparses dans différens ouvrages.

J'ai tout fait pour être sobre de citations; mais dans les productions de ce genre il faut des preuves, et j'en ai donné toutes les fois qu'elles m'ont paru nécessaires. On pourra les isoler, si l'on ne veut que lire l'histoire de la langue. Du reste, j'ai tâché de rendre la narration vive et rapide. Le lecteur va juger si j'ai réussi.

ERRATA.

Pag. 13. *Pencins*, lisez *Peucins*.
30. *Loquantur*, lisez *loquuntur*.
37. *Cairguen*, lisez *Ti-guen voar Taff*.

HISTOIRE

DE

LA LANGUE

DES GAULOIS.

Procul et de ultimis finibus pretium ejus.
PROV.

La langue celtique ou bretonne était celle des Gaules et d'une partie de l'Occident. L'Asie est son berceau, et c'est de là qu'elle s'est répandue dans l'Europe, avec les nations qui ont peuplé cette vaste contrée du Monde.

Moïse dit que les enfans de Japhet se dispersèrent, après le déluge, en divers pays, dans les îles des nations, et que chacun y eut sa langue, ses familles et ses peuples (1). Josèphe l'historien ajoute que Gomer, fils aîné

(1) Un savant bas-breton, Jacques le Brigant, à la fin de ses *Observations sur la langue primitive* (ou bretonne), a fait graver la tour de Babel avec cette inscription : *A hann a lampas*, c'est d'ici qu'elle partit.

de Japhet, apporta en Europe la langue de ses générations, et qu'il la transmit aux Gomariens ou Gaulois, ses descendans (1).

Cette langue s'est conservée d'âge en âge dans les Gaules, et subsiste encore dans le breton du pays de Galles et dans celui de la Petite-Bretagne.

Nous allons parcourir ses phases avec rapidité, en descendant de siècle en siècle jusqu'à nos jours. Nous dirons quels sont les peuples qui ont parlé cette langue, et ce sera dans les auteurs anciens que nous chercherons nos preuves, sans avoir recours aux tableaux comparatifs, aux étymologies, genre de travail exécuté déjà par nombre d'écrivains. Après cela, nous suivrons l'ordre et le cours des siècles, et nous verserons dans les intervalles tout ce que la lecture de quelques volumes aura pu nous offrir d'intéressant. Telle sera l'histoire de la langue celto-bretonne. Nous parlerons d'abord

DES PEUPLES DE LA GAULE.

DES BELGES, DES AQUITAINS ET DES CELTES.

César divise les Gaules en trois parties, l'une habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux que « dans leur langue, dit-il, ils nomment Celtes, » et que nous nommons Gaulois » (2).

---

(1) On fait venir le mot Europe du breton *e-vro-pen*, l'extrémité de son partage, c'est-à-dire, du partage de Japhet.

(2) Cæsar, init. Les Celtes, dit Pausanias, ne se sont appelés

Jusqu'ici, nous voyons que César reconnaît que ces trois peuples avaient une langue commune; mais cette langue était soumise à plusieurs dialectes. En effet, continue le même auteur, « tous ces peuples diffèrent entre » eux de langage, de lois, d'institutions ». Le mot langage ne signifie ici que dialecte, pour peu qu'on fasse attention à ce que dit Strabon, « la langue des Gaulois est bien au » fond la même; mais elle varie un peu » (1).

On sait d'ailleurs que les Druïdes avaient coutume de s'assembler, tous les ans, dans le pays chartrain, pour y rendre la justice aux particuliers de la nation qui venaient de toutes parts les consulter (2). Il fallait donc qu'il y eût une langue générale, et que celle des Druïdes fût familière à tous les Gaulois; d'autant plus qu'on ne trouve, ni dans César, ni dans aucun autre auteur, qu'ils eussent besoin d'interprètes. Ce qui fortifie encore ce jugement, est de voir que les noms propres des seigneurs de tous les pays de la Gaule avaient une même terminaison, Cingétorix chez les Trévires, Dumnorix chez les Edues, Ambiorix dans le pays de Liége, Eporédorix en Helvétie, Vercingétorix en Auvergne, Viridorix en Armorique (3).

Gaulois ou Galates qu'après un long espace de tems; car anciennement eux-mêmes se disaient Celtes. Att., I, 3. Celtes et Gaulois sont donc le même nom.

(1) Eàdem non usquequaquè linguâ utuntur omnes, sed paululùm variatâ. Strab., IV.

(2) Cæsar, VI, 13.

(3) La désinence de tous ces noms, le mot *rix* ou *rich*, signifiait, en gaulois, fort et puissant, et c'est ainsi que l'explique Fortunat sur le nom de Chilpéric :

Chilperiche potens, si interpres barbarus adsit,
Adjutor fortis hoc quoque nomen habet.

Tacite comptait aussi dans les Gaules soixante-quatre cités, qui toutes avaient la même langue, les mêmes statuts, les mêmes magistrats. Cette langue était le pur celtique, que les Romains désignaient sous le nom de gaulois. On la parlait à Trèves (1), à Autun (2), à Lyon (3), à Marseille (4), à Toulouse (5), en Auvergne (6), en Aquitaine (7), et chez les Armoriques; ce qui nous ramène à dire un mot de cette petite nation.

Les Armoriques faisaient partie des Celtes, dont ils avaient la langue (8). On le prouve d'abord par les mots celtiques ou gaulois cités par les auteurs, et qui tous appartiennent au breton armoricain; en second lieu, par un passage de Méla, dans sa Cosmographie. Ce géographe apprend que sur les côtes des Ossismiens, en Armorique, il y avait une île appelée l'île de Sein, *Sena*, habitée par des

---

Ce mot *rix* ou *rich* se trouve aussi dans l'ancien nom des peuples de la Petite-Bretagne, *Armorici* ou *Armorichi*, comme les appelle Procope. *Ar-mor-rich*, les rois de la mer, nom qu'ils aimaient à se donner, dit César, et dont ils étaient dignes, puisqu'ils surpassaient les autres peuples dans l'art de la navigation. L. III et VI.

César remporta sur eux une victoire navale. Il ne fut dans le combat que simple spectateur. Sa flotte était commandée par le jeune Brutus qu'il aimait, et qui fut depuis l'un de ses assassins: *Tu quoque, mi Brute!*

(1) S. Hyeron. ad Galat., 3.
(2) Cæs., I, 28.
(3) S. Iræn., præf.
(4) Hyer., *ibid.*
(5) Sueton. in Vitell.
(6) Syd. Apoll.
(7) Sulp. Sev., dial. I, 20.
(8) Cæs., VI, 75.

prêtresses consacrées à la chasteté; que ces vierges étaient fameuses par les oracles qu'elles rendaient, et qu'elles étaient consultées de tous les points de la Gaule. Or, les Gaulois pouvaient-ils consulter les prêtresses de Sein sans entendre leur langage? On parlait donc, en Armorique et dans l'île de Sein, la même langue que dans les Gaules (1).

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Si l'on s'en rapporte au témoignage de César, les Gaulois qui voulaient connaître à fond la doctrine et la philosophie des Druïdes, passaient en Albion (2); et comme les Druïdes n'écrivaient rien, et qu'ils ne se servaient pas de livres, il fallait, pour donner leurs leçons, qu'ils eussent une langue commune avec les Gaulois; aussi Tacite assure-t-il que les deux langues étaient peu différentes (3). Ptolémée remarque, en outre, que les noms propres des Bretons insulaires et des Gaulois étaient encore les mêmes de son tems; que cette conformité de noms s'étendait aux cités et aux habitations des deux peuples (4).

L'identité de noms et de langage provenait de la même origine. Albion était une colonie gauloise.

---

(1) Un légendaire prétend qu'on a trouvé dans l'île de Sein un manuscrit breton contenant les cérémonies païennes qui se pratiquaient dans cette île. Les Dryades de Sein pouvaient soulever et calmer les orages par leurs chants mystérieux, *carminibus*. Mela, III, 6. Il est probable que ces vers ou carmes étaient en bas-breton.

(2) Cæs., VI, 13.

(3) Sermo haud multùm diversus. In Agric.

(4) Ptolem., III, 3. Cæs., V, 12.

« On croira volontiers, dit Tacite, que les Gaulois ont » occupé le sol voisin. Vous y trouvez le même culte, » fondé sur les mêmes superstitions, à peu près le même » langage ».

« Les seuls Bretons, ajoute le vénérable Bède, le père » de l'histoire anglaise, ont donné leur nom à cette île. » Ils en ont été les premiers habitans. Ils vinrent d'Ar- » morique en Albion, et s'emparèrent des parties méri- » dionales de l'île. Telle est la tradition ».

« Les Gallois, dit à son tour Guillaume de Newbridge, » sont les premiers habitans de notre île. Il est prouvé de- » puis long-tems qu'ils sont de la même nation que les » Bretons d'outre-mer, et qu'ils ont la même langue (1) ».

Après des passages aussi précis, on ne peut raisonnablement douter que la langue des Bretons insulaires n'ait été la même que celle des Gaulois et des Bretons du continent. Ce n'est qu'à la longue et par degrés que la langue celtique ou gauloise s'est trouvée confinée dans l'Armorique et dans la Grande-Bretagne. Les invasions des Francs l'ont repoussée jusqu'aux confins de la Bretagne française, comme les invasions des Danois et des Saxons l'ont repoussée dans la province de Galles, en Angleterre. Enfin, la langue celto-bretonne s'est arrêtée dans ces deux régions de la Grande et de la Petite-Bretagne, où elle est encore parlée aujourd'hui par environ deux millions d'hommes.

---

(1) Ejusdem nationis et linguæ. II, 5. Ità Camden.

DES PEUPLES D'ITALIE.

DES VENÈTES.

Strabon regarde ces Venètes comme des descendans des Venètes d'Armorique (1). « Je crois, dit-il, que ce sont » ces derniers qui ont fondé ceux d'Adria. Je le crois » d'autant plus, que leurs voisins les Boïens et les Senones » vinrent d'au-delà des Alpes » (2).

« Les Venètes d'Adria, dit Polybe, sont à peu près » semblables par les mœurs et le costume aux Gaulois, et » n'en diffèrent que par leur dialecte » (3).

DES ABORIGÈNES.

La langue de ces peuples, suivant saint Isidore, était toute rude et toute grossière « C'était celle qu'on parlait » en Italie, du tems de Janus et de Saturne ». (4)

Ce passage a fait croire au savant dom Pezron que la langue de la cour du bon Saturne était celle de Quimper-

---

(1) La famille des Badoer, l'une des plus illustres de Venise, se disait originairement issue des Venètes bretons. *Badoeri, clarissima Venetorum familia, quæ ex Venetis britonibus olim fuerat.* Pontic. Virunius.

(2) Strab., II et IV.

(3) Polyb., II.

(4) Prisca lingua est quâ vetustissimi Italiæ populi sub Jano et Saturno sunt usi, incondita. O. IX, I.

Corentin, et le pieux Isidore ne l'aurait peut-être pas trouvée aussi barbare, s'il l'avait entendu parler par les jeunes princesses de cette cour brillante. « Au reste, dit » dom Pezron, j'ai fourni là-dessus des preuves qu'on ne » détruira jamais » (1).

DES OSCES.

Macrobe donne à penser que la langue des Osces ressemblait au gaulois (2). « Ce mot est opique ou gaulois », dit souvent Aulu-Gelle, faisant entendre par là que les deux langues avaient beaucoup de rapport (3). On découvrit en 1760, dans les ruines d'Abella, en Campanie, une ancienne inscription osque, relative à une détermination de bornes. On y trouve les mots celto-bretons *entré ar vein uss*, c'est-à-dire, entre les pierres élevées, et le mot *tribalad*, qui signifie trois pellerées de terre (4).

Aulu-Gelle rapporte que le poète Ennius s'appelait *tricor*, parce qu'il savait trois langues, le grec, l'opique et le latin (5). Les traducteurs ont fait de vains efforts pour expliquer ce mot. L'abbé de Verteuil a cru l'avoir traduit en disant qu'*Ennius avait trois cœurs, parce qu'il savait trois langues ;* Noël Taillepied, qu'*Ennius avoit trois cordes à son arc, pour autant qu'il pouvoit parler trois sortes de langaiges*. Si ces auteurs avaient appris le bre-

(1) Antiq., p. 188, etc.
(2) Saturn., VI, 4.
(3) Gell. passim.
(4) Gebelin, Mond. primit.
(5) Gell., XVII, 7.

ton, ils auraient su que le mot *tricor* était opique ou gaulois, et formé des mots *tri-cor*, trois langues, *trilinguis*; d'où vient le nom de *Tricor*, en latin *Tricorum*, Tréguier (*Triguer*), ancienne ville de Bretagne, où l'on a parlé jadis breton, français et latin (1).

Ennius savait l'opique; aussi trouve-t-on dans ses vers quelques mots de cette langue. Nous n'en citerons qu'un seul, celui de *tarantara*, qui imite si bien le son de la trompette.

Cùm tuba terribilem sonitum *tarantara* dixit.

Ce mot est bas-breton; il vient de *taran*, qui est le bruit du clairon, et c'est de là que Taranis, le Jupiter tonnant, a pris chez les Gaulois sa modeste origine.

DES TYRRHÉNIENS.

Les Tyrrhéniens ou Toscans, au rapport de Denis d'Halicarnasse, parlaient une langue barbare, et l'on sait que par barbares on entendait spécialement les Gaulois, dont la langue était fort peu connue des Grecs et des Romains (2)

(1) V. le Catolicon de Quoatquévéran, imprimé à Tréguier en 1499. Alain Bouchard dit que saint Yves, qui vivait dans cette ville en 1280, *y preschoit en langaige françoys ou breton, aussi en latin, selon qu'il veoit que l'assistance le requeroit.*

(2) Le mot *barbare* vient du celto-breton *bara-bara*, pain, pain. La fréquente répétition de *barabara*, si nécessaire aux Gaulois pour demander le pain quotidien, leur avait valu la qualification de *barbares*, qui s'étendit dans la suite aux autres nations étrangères aux Grecs et aux Romains. C'est dans ce sens qu'un vieux poète, né dans l'Ombrie, s'appelait tantôt *Barbare*, et tantôt *Poultofagonide*, c'est-à-dire mangeur de pain et mangeur de bouillie.

Le même historien dit que l'ancienne langue latine n'était ni entièrement barbare, ni entièrement grecque ; mais qu'elle était mêlée de grec et de barbare, c'est-à-dire du gaulois et du grec éolien (1).

Quintilien remarque aussi que les Romains ont emprunté des Gaulois plusieurs mots, dont ils usent, dit-il, comme de leur propre bien (2). Aulu-Gelle nous apprendra bientôt que le toscan et le gaulois faisaient rire les habitans de Rome.

DES SABINS.

Les Sabins parlaient la langue des Osces (3). Les Sabins, les Marses et les Vestins avaient le même idiôme (4). Les Sabins étaient sortis des Ombriens, et les Ombriens des Gaulois (5). C'est parmi les Sabins que Caton avait passé sa jeunesse, à la campagne, où le latin était moins en usage. Aussi, dit Pelletier, rencontre-t-on dans ses livres plusieurs mots bas-bretons (6).

La langue des Sabins, suivant dom Pezron, était le pur celtique. Nous en donnerons pour preuve quelques noms propres et le mot *redandruo,* si conforme au breton. *Cato* vient de *cat*, sage, avisé ; *Cossus,* de *cos,* vieux, ridé; *Dalivus,* de *dal,* aveugle, insensé ; *Lucius,* de *luc'h,*

---

(1) Ex utroque mixto. Dion. Hal., I.

(2) Plurima gallica valuerunt...,.. Romani suum ex alieno utroque (græco et gallico) fecerunt. Quint. I, 9.

(3) Strab., III.

(4) Festus ad Hernic.

(5) Dion Hal. Solin.

(6) V.° pors.

lumière (1). *Nero*, de *ner* ou *ners*, force, courage (2); *Silanus*, de *sizlan*, robinet; *Tatius*, de *tat*, père; *Terentius*, de *terri*, rompre (3); *Tullius*, de *tull*, qu'on prononçait *toull*, caverne, etc.

Les Saliens, prêtres de Mars chez cette petite nation, avaient coutume d'exécuter tous les ans des farandoles, dont tout l'art consistait, après avoir dansé en rond, à faire des voltes dans tous les sens, en observant toujours la plus stricte mesure. Cette danse était nommée *redandruo*, qui, dans la langue des Sabins, voulait dire course en rond (4). Ce *redandruo* est visiblement le *redandro* des bretons, qui, dans leur langue, a la même signification et s'exécute encore de la même manière.

DE L'ASIE-MINEURE.

DES PHOCÉENS.

Les Phocéens, peuple d'Ionie, parlaient la langue gauloise, qu'ils rapportèrent en Europe, quand ils vinrent, sous la conduite du jeune Euxénus, fonder la ville de Marseille, six cents ans avant Jésus-Christ (5).

Euxénus envoya des députés à Bellovèse, chef ou roi

---

(1) *Lucii*, primâ luce orti. Varr. et Val. Max.

(2) *Nero* sabinum verbum est, eoque significatur virtus et fortitudo. Itaque ex Claudiis, quos à Sabinis oriundos accepimus, qui erat egregiâ atque præstanti fortitudine, *Nero* appellatus est. Gell. et Suet., in Tib.

(3) *Terentinæ* nuces à *terento* quod est Sabinorum linguâ molle. Macrob., III.

(4) *Redandruo*, id est, circumvolatio, ex *red* et *antruo*, quod antiqui utebantur pro *redeo*. Sic Lucilius poëta, apud Cæl. Aurel. Præsul ut amdruat. sic vulgò redamdruat ipse.

(5) Varro ap. S. Hyeron. ad Galat., 3.

des Gaulois, qui répondit qu'il avait hérité des sentimens de bienveillance et d'amitié de ses pères pour les Grecs, et qu'il saurait protéger leur colonie naissante contre l'orgueil de leurs voisins (1). Sous la protection de Bellovèse, Euxénus bâtit cette cité fameuse, qui devait donner une nouvelle face à la terre des Celtes, et que l'on a depuis appelée *l'Athènes de la Gaule*.

DES GALATES. (2)

Les Galates, au rapport de Lucien, parlaient aussi la langue des Gaulois (3). « La langue nationale des Galates, » dit saint Jérôme, est la même que celle des Trévires, et » peu importe qu'elle ait souffert quelque altération » (4).

Ce saint docteur ajoute qu'ils nommaient *coc* la graine dont on tirait l'écarlate. Ce mot a le même sens en breton. Tertullien remarque que le bon roi Saturne prenait plaisir à porter un manteau d'écarlate de Galatie (5).

Dans cette province vivaient les Tolistobroges, dont le nom veut dire chassés ou exilés de leur pays, *tolist-o-brog* (6). On sait en effet qu'après la défaite de Brennus sous les murs de Delphes, l'armée gauloise, errante et fugitive, se retira dans la Thrace et dans l'Asie-Mineure.

---

(1) Strab., IV.

(2) Ità Gallos sermo græcus appellat. Galatæ, Brenno duce, in Græciam irruperunt ab ultimis Oceani finibus. Pausan., x. Tit. Liv.

(3) Pseudom., p. 494.

(4) S. Hyer. ad Galat., II, 3. Saint Jérôme avait habité Trèves, de son tems la métropole des Gaules, et devait en connaître parfaitement la langue. (Dufau).

(5) Lib. de Pallio, 4.

(6) Tolistobrogæ, Galatiæ populi, qui eò commigrârunt. Strab., v.

DES PEUPLES DE LA SARMATIE.

La langue des Sarmates, des Scythes et des Cimbres, celle des Thraces, des Gètes et des Daces, la langue des Pencins, des Bastarnes et des Scordisques, n'en faisaient qu'une seule, collatérale du celtique.

La langue des Cimbres, dit Macrobe, était celle des Scythes cimmériens, établis sur les bords du Palus-Méotide, qu'ils appelaient *Mor marusa*. *Mor marusa, vox verè cimbrica, nàm Scythæ, quibus cimbrica lingua fuit vernacula, hanc vocem habuerunt*. *Mor maru*, en gallois, en breton *mor maro*, signifient la Mer morte; par conséquent, rapport entre le cimbre, le gallois et le breton: ce qui ne doit pas surprendre, puisque les Cimmériens ou les Cimbres étaient les mêmes que les Gaulois (1); mais chose étrange! les Gallois d'Angleterre nomment encore leur langue cimbrique, *gymeraeg* ou *cymraeg*, et leur contrée *Gymri* ou *Cymri*.

Tacite nous apprend que les Scordisques, les Bastarnes et les Pencins avaient une langue commune (2). Or, la langue des Scordisques était la même que celle des Galates, et les Galates parlaient gaulois.

Quant à l'idiôme des Gètes, le même que celui des Thraces, des Sarmates et des Daces (3), c'est contre lui qu'Ovide s'est déchaîné; il le compare au mugissement des bêtes féroces, *voces ferinæ*. Il apprit cependant le gète,

---

(1) Diod. Sic., v, 21.
(2) German.
(3) Strab., I, 7. Ovid.

et composa dans cette langue un poëme à la louange d'Auguste.

Nam dedici geticè, sarmaticèque loqui.

« Le croiriez-vous, mon cher ami, écrivait-il à Carus ? » J'ai presque honte de le dire, je viens de faire un poëme » en langage gétique, où j'ai réduit des mots barbares à » la mesure de nos vers latins. Cependant, félicitez-moi : » j'ai su plaire à ces Scythes, tout barbares qu'ils sont, » et je passe déjà parmi eux pour un grand poëte ». (1)

Ovide se plaint ailleurs de n'avoir pu faire entrer dans ses vers le nom de Tudican, son fidèle ami chez les Gètes. Ce nom était gaulois, *tudic-can*, qui signifie petite race pure et sans tache. « S'il n'est point fait mention de vous » dans mes vers, cher ami, votre nom seul en est la » cause ».

Nominis efficitur conditione tui (2).

DES PEUPLES DE LA GERMANIE.

DES GOTHINS.

Les Gothins, suivant Tacite, parlaient la langue gauloise (3). Cet auteur ne cite qu'un seul mot de leur langue, et ce mot est breton ; c'est celui de *gles*, nom qu'ils don-

(1) Pont. IV, eleg. 13.
(2) Eleg. 12.
(3) Gothinos gallica lingua coarguit non esse Germanos, c. 43.

naient à l'ambre (1). *Glas* et *glezni*, en bas-breton, signifient vert et verdure.

Les Gothins avaient suivi la fortune de Sigovèse, qui les établit, ainsi que les Boïens, le long de la forêt d'Hercinie, environ cinq cent quatre-vingt-dix ans avant l'ère chrétienne. Les Boïens furent chassés de ces climats par Marobodu, général des Marcomans. Les Gothins pénétrèrent dans la Basse-Silésie.

Le nom de Marobodu est gaulois, et se traduit en français par branche noire, morte ou desséchée, *maro-bod-du*. Velléius Paterculus n'en fait pas le portrait le plus flatteur. *Marobodduus, genere nobilis, corpore prævalens, animo ferox, natione magis quàm ratione barbarus.*

DES ŒSTYES.

Près des Gothins était la puissante nation des Œstyes, qui occupaient la rive droite de la Vistule, depuis la Varsovie jusqu'à la mer. Ils firent fleurir l'agriculture. « Le » long de la Mer suévique, dit Tacite, sont les Œstyes, » qui vivent et s'habillent comme les Suèves, mais dont la » langue approche plus de celle des Bretons (2) ».

De ce passage on peut encore tirer la conséquence que le breton et le gaulois étaient une seule et même langue, puisqu'il est démontré que les Œstyes étaient sortis des Celtes du continent et non des Bretons insulaires.

Tels sont les peuples qui, d'après les auteurs, ont parlé

---

(1) Quod ipsi *glesum* vocant. V. les notes de la Blett.

(2) Quibus ritus, habitusque Suevorum, lingua britannicæ propior. c. 42. Ce mot *propior* n'annoncerait-il pas que le gaulois était aussi la langue des Suèves, mais que celle des Œstyes lui ressemblait moins qu'au breton, *britannicæ propior?*

le gaulois. Nous verrons dans la suite quel est l'état actuel de cette langue sur l'ancien et le nouveau continent. Nous passons à la

DÉFAITE DE BRENNUS,

GÉNÉRAL DES GAULOIS (1),

367 *ans av. J. C.*

Camille ayant vaincu les Gaulois, les poursuivit, loin de Rome, jusqu'à la ville où ils avaient exigé que les consuls leur apportassent la rançon du Capitole. Il fit, en mémoire de cet heureux événement, appendre, dans les principaux quartiers de cette ville, les balances qui avaient servi à peser l'or des Romains, et changea l'ancien nom de la cité en celui de *Pezaour*, qu'elle conserve aujourd'hui. C'est la ville de Pezaro, sur le golfe adriatique. Ce nom est formé du gaulois *poez-aour*, qui signifie balance pour l'or (2).

EXPÉDITION

DU SECOND DES BRENNUS,

278 *ans av. J. C.*

A l'occasion de cette expédition dans la Grèce, Pausanias rapporte que les Gaulois appelaient *trimarkesia* un corps de cavalerie dont chaque cavalier avait à sa suite

---

(1) Plusieurs chefs gaulois ont porté le nom de *Brennus*, qui veut dire chef suprême ou roi, *brenn* ou *brennin*.

(2) Pezaourum sic dictum quòd illìc aurum pensatum sit...... Hoc civitati nomen dedit, hodiè Pezaro. Catull. ex Serv.

deux valets bien montés pour prendre sa place, s'il était tué dans l'action; pour l'emporter, s'il n'y était que blessé, ou pour lui donner un cheval frais, si le sien était mis hors de combat. Pausanias ajoute que ce mot appartenait à la langue gauloise. En effet, dit-il, les Gaulois appellent *mark* un cheval (1). On a déjà retrouvé dans le breton les deux radicaux *tri-marc'h*, trois chevaux; mais on n'a tenu aucun compte de la finale *esia*, qui est celle de *marc'heghiez*, chevalerie; *trimarkeghiez*, trois chevaleries, dont les Grecs, pour adoucir le mot, ont fait leur *trimarkesia*.

VICTOIRE DE MARIUS,

101 *ans av. J. C.*

Lors du combat que Marius livra aux Ambrons près d'Aix, en Provence, les Ligures, auxiliaires des Romains, reconnurent, aux cris des Gaulois *ombroni! ombroni!* compatriotes! (2) qu'ils en étaient aux mains avec des peuples qui parlaient leur langue (3). Ils répétèrent, à leur tour, *ombroni! ombroni!* « Et, dit Amyot, le faisoyent aussi les » capitaines » (4).

---

(1) Galli equestris pugnæ institutionem *trimarkesiam* appellant, patrià voce; equum enim *mark* appellant. Phocid., 19.

(2) Mot à mot, nos pays, *om-bro-ni*; le contraire d'*Allobroges*, qui veut dire étrangers, *all-o-bro*, autre est leur pays.

(3) Les Ligures étaient sortis de la Gaule transalpine. Polyb., II.

(4) Responderunt et ipsi vocem eorum patriam esse. Plutarch. in Mario.

CÉSAR.

50 *av. J. C.*

César rapporte qu'Arioviste, roi des Germains, avait appris le gaulois depuis son séjour dans les Gaules, et qu'il le parlait avec facilité (1). Le jeune Valérius Procillus savait aussi cette langue, et ce fut un des motifs pour lesquels César le députa vers le prince germain (2). Arioviste lui demanda ce qu'il était venu faire dans son camp, s'il n'était pas un espion, et sans attendre sa réponse, il le fit arrêter.

Il paraît que les Gaulois ne connaissaient guères que le celtique, et qu'ils étaient étrangers au grec et au latin, puisque César fut obligé de se servir d'interprètes dans une conférence qu'il eut avec Divitiac, druïde et tétrarque des Edues (Autunois) (3). Dans une autre occasion, où il voulait donner de ses nouvelles à Q. Tullius Cicéron, frère de l'orateur, que les Gaulois tenaient assiégé dans Trèves, il eut la précaution de lui écrire en grec, afin que, si sa lettre était interceptée, l'ennemi ne sût pas ses projets (4).

César, dans ses Commentaires, cite plusieurs mots gaulois, entre autres, celui de *braccata,* qui était le nom d'une contrée des Gaules, où l'on portait de grandes culottes, *Gallia braccata,* la Gaule à braies. Suétone rapporte sur ce mot le fait suivant : « Quand César, dit-il, introduisit

---

(1) Cæs., 1, 47.

(2) Propter fidem et propter linguæ gallicæ scientiam. *Ibid.*

(3) *Ibid.*, 1, 28.

(4) L. v.

» les Gaulois dans le sénat, on chantait par dérision dans » toutes les rues de Rome, *les Gaulois que César a menés en » triomphe ont quitté leurs braguettes en plein sénat pour » y prendre le laticlave* » (1). Ces braguettes sont encore de mode en Armorique, et Martial en a dit de son tems:

Veteres braccæ britonis pauperis.

Parmi les généraux gaulois que César eut à combattre, on en remarque aussi plusieurs dont les noms sont bretons, tels que Calvarin (Calvarinus), Castic (Casticus), Cantamanteled, Cavaric (Cavaricus), Corre (Correus), Correo (Correo), Fur (Furus), Mandubrat (Mandubratius), Teutomat (Teutomatus), Cotual (Cotualus), et Couetodon (Couetodunus).

C'est sous la bannière de Cotual et de Couetodon que les Carnutes marchèrent au siége d'Orléans. « Le jour fixé » étant venu, les Carnutes, dit César, se donnent pour » chefs Cotual et Couetodon, deux hommes déterminés. » Au signal, ils se portent sur Genabis (Orléans) et en » massacrent les citoyens romains que le commerce y avait » attirés » (2).

Ces deux généraux gaulois pourraient bien être bretons. Il existait à cette époque une union intime entre les Armoriques et les Carnutes. En effet, on lit dans le VIII.e livre des Commentaires que Dumnac, général des Andes ou Angevins, battu par Fabius, alla cacher sa honte au fond de l'Armorique, et qu'après sa défaite, les Armoricains, cédant à l'exemple et à l'autorité des Carnutes, reçurent

---

(1) Suet. in Cæs., 80.
(2) Cæs., VI, 3, trad. de Toulongeon.

et exécutèrent sans délai ce qui leur fut prescrit. Le mot autorité annonce que ces peuples étaient sous la dépendance des Carnutes, et faisaient cause commune avec eux.

Nous finirons cet article par un passage intéressant tiré de Servius, qui montre combien la fortune se plut à protéger les jours du conquérant des Gaules.

« César, dit Servius, combattant dans les Gaules, fut » pris tout armé par un Gaulois, qui l'attacha sur son » cheval. Chemin faisant, le Gaulois rencontre un de ses » camarades, qui, ayant reconnu César, lui dit en l'insul- » tant : *Ké, cos Cesar;* ce qui, en langue gauloise, ajoute » Servius, signifie *laisse aller,* et en effet, il arriva que » César fut élargi » (1).

Les mots *ké, cos Cesar* ne veulent pas dire simplement *laisse aller;* mais plus énergiquement *va-t-en, f.... César.*

On peut croire qu'au seul nom de César, comme autrefois au nom de Marius, caché dans les roseaux de Minturne, la frayeur avait saisi le barbare au pouvoir duquel il était, et que César vaincu triompha dans les bras même de son vainqueur. « Aussi, dit Servius, César raconte-t-il » ce fait dans ses Éphémérides (2), au chapitre de son » *bonheur particulier* ».

I.er SIÈCLE.

Si nous en croyons les écrivains de ce siècle, un étranger qui entendait parler des Gaulois en avait l'oreille écorchée. La plupart de leurs mots, leurs noms propres en

---

(1) Occurrit quidam de hostibus qui eum nósset, et insultans ait : KÉCOS CÆSAR, quod Gallorum linguâ *dimitte* significat, et ità factum est ut *dimitteretur*. Serv. Æneid., XI, v. 743.

(2) Ce journal est perdu.

particulier, étaient si rudes, qu'on pouvait à peine les prononcer dans les autres langues. Il était sur-tout difficile de les faire entrer dans un vers sans les estropier.

« Nous prononçons ces mots gaulois avec tant de dou-
» ceur et de mollesse, dit le sage Quintilien, qu'il nous
» arrive souvent de les dénaturer ».

« Impossible à nous, Romains, s'écrie Pomponius Méla,
» d'articuler ces mots barbares » (1).

» Je crains bien, dit Strabon, de blesser vos oreilles
» délicates en citant ces noms d'Allotriges, de Bardictes,
» de Plectori et autres noms difformes » (2).

« Ce ne sera pas un petit embarras, écrivait Pline le
» Jeune au poëte Caninius, que de faire entrer dans vos
» vers ces noms vraiment sauvages (3); mais il n'est rien
» que le travail et l'art ne viennent à bout de surmonter,
» ou du moins d'adoucir ».

« Pour nous, dit Martial, qui sommes nés parmi les
» Celtes, ne rougissons pas d'employer dans un vers
» agréable les noms rocailleux de notre pays.... Lecteur
» délicat, tu ris de ces noms grossiers. Permis à toi de
» rire. Je préfère cependant ces contrées grossières à
» Bitonte » (4).

A l'égard du style des Gaulois, Diodore de Sicile remarque qu'il était concis, énergique, mais rempli d'hyperboles; ce qui allait par fois jusqu'au tragique (5). L'histoire, les lois, la religion des Celtes étant toutes renfermées dans des vers qu'ils apprenaient dès le berceau,

---

(1) Insueta illorum verba nostro ore concipi nequeunt, III.
(2) Cæterique deformioris appellationis homines, III.
(3) Barbara et fera nomina, epist. VIII, 4.
(4) Epig. IV, 55.
(5) Diod. Sic., V, 20.

on ne doit pas s'étonner que leurs discours et même leurs conversations familières se ressentissent de ce style pompeux dans lequel on les avait élevés. Quant à leur prononciation gutturale, qu'Ovide et l'empereur Julien assimilent au mugissement des bêtes, au croassement des corbeaux, tout cela ne peut être pris à la lettre : une langue étrangère paraît presque toujours barbare à ceux qui l'ignorent ou qui n'y sont pas accoutumés. Ovide, dans son exil de Tomes, se moquait du langage celtique des Gètes, et les Gètes, à leur tour, ne riaient pas moins de la langue d'Ovide, toute romaine qu'elle fût.

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis,
Et rident stolidi verba latina Getæ.

Un auteur moderne, qui n'a jamais entendu parler breton, n'a-t-il pas voulu au hasard comparer cette langue et sa poésie aux cataractes du Nil, dont la chûte rend un son plus propre à causer de l'effroi que du plaisir (1). Certes, les anciens n'avaient encore rien dit de si ingénieux.

Au reste, Diodore rend hommage aux talens des bardes ou poëtes gaulois. « Les poëtes gaulois, dit-il, ont de » l'harmonie et des grâces; on les appelle *bardes* (2). » Ils jouissent d'un tel crédit chez ces peuples, que les » soldats prêts à charger l'ennemi, les premiers traits lan- » cés, s'il arrive qu'un de ces enfans du Parnasse vienne » à se glisser entre les combattans, de tel parti qu'il soit, » on entre aussitôt en négociation, et l'on met bas les

(1) L'hist. univ. trad. de l'anglais.

(2) *Bard*, en breton, signifie un poëte, un chanteur, et *bardoneg*, un poëme, une chanson. *Bardus gallicè cantor*. Festus.

» armes. C'est ainsi que chez les nations, même les plus » féroces, la colère fléchit devant la sagesse, et que Mars » a du respect pour les Muses ».

Dans les camps et dans les réunions solennelles, les bardes racontaient les exploits des héros et les triomphes de la patrie. Ils étaient les dépositaires du passé et les vivantes annales de la Gaule; car leurs dogmes religieux défendaient l'écriture, et les Druïdes, de même que Lycurgue et Socrate, ne transmettaient que verbalement les lois et les secrets de la science.

On lit dans Athénée que Luernius, roi des Auverniens, ayant fixé un jour pour régaler son peuple, un barde vint au-devant de lui en chantant ses louanges, et déplorant en même tems le malheur qu'il avait d'être arrivé trop tard au banquet de famille. Luernius, prenant plaisir à s'entendre louer, se fit donner une bourse d'or qu'il jeta au poëte. Celui-ci l'ayant relevée se répandit de nouveau en éloges, et dit que *le char conduit par Luernius imprimait à la terre des traces bienfaisantes, qui lui faisaient produire de l'or et toutes sortes de biens en faveur des mortels* (1).

La personne des bardes était sacrée, et l'on voit dans le *Temora* d'Ossian un usurpateur qui n'ose lever sur eux la main qu'il venait de tremper dans le sang de son roi. Chez les Bretons, on pouvait saisir pour dettes tous les effets d'un barde, mais jamais sa lyre ni ses chansons.

---

(1) Luernius fut père du fameux Bituitus, qui, dans une bataille qu'il livra aux Romains, cent vingt-deux ans avant Jésus-Christ, combattit sur un char d'argent, et changea trois fois d'armures et de couleurs. Telle était la magnificence de ce prince, que la pompe des rois de Perse n'était rien comparée à sa somptuosité. En traversant les champs, une pluie d'or et d'argent se répandait de son char.

Tacite, dans sa Vie d'Agricola, parle du brave Galgacus, général des Britanniens, dont le nom signifie le gaulois bègue, *gal-gac* (1); mais, par malheur pour notre étymologie, le discours de Galgacus à ses soldats prouvera toujours le contraire. C'est à la fin de ce discours qu'on lit ces paroles remarquables : « Bretons, en allant » au combat, songez à vos ancêtres et à vos descendans ».

II.e SIÈCLE.

Nous voyons dans Aulu-Gelle que les mots gaulois excitaient la surprise et la risée des Romains. Il parle d'un vieux patron qui, s'étant servi de mots baroques pour orner son plaidoyer, fit rire ses auditeurs, « comme s'il » eût jargonné, dit-il, ou le toscan ou le gaulois » (2).

Quand quelqu'un se servait à Rome d'expressions gauloises, on avait soin de lui dire que « César avait pu accor- » der aux Gaulois le droit de bourgeoisie, mais qu'il ne » l'avait donné à aucun mot de leur langue ».

Saint Irénée, évêque de Lyon, écrivait à un de ses amis : « Depuis que je vis parmi les Gaulois, j'ai été obligé d'ap- » prendre leur langage barbare » (3).

Le diacre Sancte savait très-bien sa langue, et de plus, on remarque qu'il répondit en latin aux interrogatoires qu'on lui fit subir : chose admirable alors pour un Gaulois (4).

L'orateur Phavorin disait aussi qu'une chose l'avait tou-

---

(1) C'est le Colgac d'Ossian.

(2) Quasi nescio quid tuscè aut gallicè dixisset, universi riserunt.

(3) Oper. præf.

(4) Martyr. Lugd.

jours étonné, c'est qu'étant né à Arles, il eût appris le grec.

Comme on voit, la langue gauloise était alors presque la seule en usage dans les Gaules. C'est à cette langue que l'empereur Sulpicius avait dû le surnom de *Galba*, pour caractériser son extrême embonpoint (1). Antonius Primus, général des armées de Vespasien, était né à Toulouse, où il avait reçu dans son enfance le sobriquet de *becco*, qui, d'après Suétone, voulait dire en gaulois bec de coq (2). Ce mot est devenu célèbre par ce qu'en dit Hérodote, et après lui Apulée.

Apulée rapporte qu'un roi d'Égypte qu'il ne nomme pas, mais qu'Hérodote appelle Psammeticus, n'osa plus contester aux Phrygiens l'honneur de l'ancienneté, après qu'un enfant, qui n'avait eu qu'une chèvre pour nourrice, eut bégayé ses premiers mots en langue phrygienne, *beccos, beccos*, qui dans cette langue signifiaient du pain, et dans la nôtre bouche ou becquée. Hérodote avait appris ce fait des prêtres de Memphis.

Juvénal a lancé un de ses traits mordans contre le bon roi Arviragus, dont le nom seul lui offrait un éloge. *Ar-virag* en breton signifie le sincère. « Vous ferez quel-
» que roi prisonnier, dit Végenton à Domitien, ou bien
» Arviragus tombera de son trône britannique. Le monstre
» est étranger ».

Aut de temone britanno
Excidet Arviragus. Peregrina est bellua.

---

(1) Suet. in Galb., 3. *Calb* ou *galb*, en vieux breton, désigne un homme replet. Pelletier fait venir aussi ce nom de *gual-bon*, très-lourd.

(2) In Vitell., 20.

Le poëte n'a pas non plus oublié l'ancien barreau gaulois. Il appelle la Gaule la mère nourrice des avocats (1), et nous apprend que c'était elle qui formait les avocats bretons.

Gallia causidicos docuit facunda britannos.

III.ᵉ SIÈCLE.

Le jurisconsulte Ulpien décide que les fidéicommis peuvent se faire en latin, en grec, en punique, en gaulois, ou en toute autre langue vulgaire (2); ce qui démontre que le gaulois était en pleine vigueur à cette époque. On pourrait aujourd'hui, sous l'empire du Code civil, faire un testament ou tout autre acte en bas-breton. « Aucune » loi, dit un savant jurisconsulte, ne prononce la nullité » des actes rédigés dans une autre langue que la française. » Ce principe peut trouver son application dans notre » bonne Basse-Bretagne » (3).

L'empereur Caracalla dut son nom à la langue gauloise. Le mot *caracal* désignait dans cette langue un capuchon. Ce prince exigeait qu'on vînt tous les matins le saluer dans ce costume (4). Il en était si jaloux, qu'on serait tenté de croire qu'il n'eût pas haï les capucins, s'il les avait connus. Ossian a chanté les victoires que Fingal, son père, remporta en 211 sur l'empereur Caracalla, que les Calé-

(1) Nutricula causidicorum.
(2) Leg. 11, ff de fideicom.
(3) M. Toullier, t. v.
(4) Tillemont, t. III.

doniens appelaient *Caracul.* C'est le sujet du poëme de *Comala.*

Lampride rapporte, dans sa Vie d'Alexandre-Sévère, que ce prince traversant les Gaules pour aller combattre les Germains, une driade lui cria en gaulois : *Vous pouvez, seigneur, continuer votre route ; mais n'espérez pas la victoire, et sur-tout défiez-vous de vos soldats* (1). La prédiction s'accomplit : l'empereur fut massacré par eux dans cette expédition.

Nous avons parlé dans nos *Notices* d'un barde breton de ce siècle, appelé Riwal, que ses contemporains vouèrent à la haine de la postérité. Il tomba avec un loup dans une trape, et y périt.

L'âge d'or des bardes n'était plus ! Leur penchant à la malignité avait éteint ce feu pur, ce noble enthousiasme qui les avaient animés dans des tems plus heureux. Ils prodiguaient la louange et le blâme sans choix et sans discernement. Ils érigeaient en héros accompli un petit tyran, dont le nom était à peine connu au-delà du vallon où il régnait.

Cependant Ossian, fils de Fingal, avait fait entendre sa voix dans les montagnes et les rochers de la Calédonie (l'Écosse).

Ossian n'eut qu'un fils nommé Oscar. Il lui donna pour épouse Malvina, et après la mort de ce fils tant aimé, il adressa à sa veuve la plupart des poëmes qu'il composa pour charmer ses douleurs et les ennuis de sa vieillesse. Ossian chante au milieu des frimats, et, pour ainsi dire, du cahos. Les ténèbres qu'il peint l'entourent de leurs

(1) Mulier druïas eunti exclamavit gallico sermone : *Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas.*

horreurs, il est aveugle; il a pris part aux combats qu'il chante; il a perdu tous ses amis..... Le passé, le présent l'accablent; sa harpe est humide de pleurs, chacun de ses sons est un sanglot (1). « Je me traîne, dit-il, à la tombe » de mon fils, à la tombe de mon père; je me console en » les touchant de mes mains tremblantes ».

On a publié à Londres, en 1807, une magnifique édition du texte original d'Ossian. On peut y voir les rapports frappans qui existent entre le gallic et notre bas-breton. Aussi, l'historien Girard de Cambridge, très-versé dans la langue bretonne, assure-t-il que les poésies d'Ossian lui étaient familières (2).

IV.e SIÈCLE.

En 312, l'empereur Constantin se rendant de l'île de Bretagne à Rome, débarqua dans l'Armorique, sur les bords de l'Océan, dans le pays de Léon, où une partie de sa suite se fixa, et où elle avait retrouvé la même langue que celle que l'on parlait dans l'île (3).

(1) V. Baour-Lormian.

(2) Quelques mots bretons de ces poésies : *bhaird*, barde; *crom*, courbé; *cromaglaz*, courbé et basané; *cromleac'h*, lieu montagneux; *du*, noir; *dun*, colline; *dut*, monde; *fithil* ou *fistil*, babillard; *glentival* ou *glenteval*, vallon sombre; *inis*, île; *ir-inis*, longue île, l'Irlande; *mac* ou *map*, fils; *maro*, mort; *maurannal*, grande haleine; *maurden*, grand homme; *morven*, mer blanche; *morrust*, mer houleuse; *neartz*, force; *rotmor*, gouffre de mer; *sellatmad* ou *selama*, bonne vue; *selmat*, belle vue (palais de Fingal); *strummor* ou *sturmmor*, tourmente de mer; *tinel*, salle basse; *turlethan* ou *turledan*, tour large, etc. etc.

(3) Immane quantùm coaluêre moribus, linguàque! Guill. Malmelsbur.

On démolit, à cette époque, le temple de Bolianus ou Bélénus à Nantes (1). Ce dieu était représenté sur un globe, autour duquel on lisait son nom en langue et lettres bretonnes (2).

Le tyran Maxime et Conan-Mériadec passèrent aussi dans l'Armorique, en 383. Conan en devint le premier souverain, et fut la tige des Conanigènes, qui ont régné sur cette province jusqu'au tems de Pierre de Dreux, dit Mauclerc.

Conan, monté sur le trône, écrivit à Dionot, roi de l'île, pour lui demander sa fille Ursule en mariage, le priant en même tems de *pourvoir ses sujets d'autres femmes décentes parlant breton* (3). Mais il paraît que ce message ne fut pas très-heureux; car Nennius apprend que les nouveaux venus furent obligés de s'unir aux filles d'Armorique, et que chaque mari eut soin de couper la langue à sa femme, de peur que leurs enfans ne parlassent un jour le jargon de leurs mères (4); expédient bien étrange, puisque déjà ces dames usaient du bas-breton.

Dans le reste des Gaules, la langue celtique régnait en souveraine. Saint Jérôme en a fait le plus brillant éloge. Suivant lui, les Gaulois passaient de leur pays à Rome

---

(1) Bolianus ou Belenus était, chez les Gaulois, comme Apollon chez les Grecs et les Romains, le Soleil et le Dieu de la médecine. Les poëtes grecs et latins disaient le *blond Phébus*. *Melen* ou *belen*, en breton, signifie blond.

(2) Britonico idiomate et caractere. Alb. Legrand. V., pour ces caractères, nos *Notices*, p. 248--254.

(3) Lebaud, Hist. de Bret. Ce passage prouve clairement que Conan et Sainte-Ursule parlaient breton, et que c'était alors la langue de la cour du roi Dionot et de celle d'Armorique.

(4) Ne eorum successio maternam linguam disceret; indè et nos-

pour donner à la fécondité et à l'éclat de leur langue gauloise la gravité romaine, *ut ubertatem gallici, nitoremque sermonis gravitas romana condiret* (1).

Le panégyriste du grand Théodose, le célèbre Pacatus, n'a pas eu le même respect pour cette langue, qu'il appelle tout crûment *incultum transalpini sermonis horrorem*, l'horrible âpreté du langage transalpin.

Veut-on savoir aussi quelle était la musique des Gaulois? Voici l'idée que nous en donne l'empereur Julien : « J'ai » vu moi-même, dit-il, avec quelle complaisance ces bar- » bares goûtent leur musique sauvage, dont les airs et les » paroles ressemblent aux croassemens de certains oiseaux » noirs » (2).

Julien faisant son entrée à Vienne en Dauphiné, une bonne vieille aveugle lui dit dans son patois (que l'empereur n'entendit point), qu'il releverait un jour les temples des Grands-Dieux.

C'est à la fin de ce siècle qu'Ulphilas, évêque des Goths, fit sa traduction des quatre Évangélistes; monument précieux de l'ancien celtique mêlé avec le tudesque. On en conservait le manuscrit dans la bibliothèque d'Upsal (3).

Un barde bas-breton du même âge, nommé Vulturius, chanta dans sa langue les hauts faits du tyran Maxime dont nous avons parlé (4).

---

illos vocamus in nostrâ linguâ *Lhet-rydion*, id est, semi-tacentes, quoniam confusè loquantur. Cette gentillesse de couper la langue aux femmes s'est souvent reproduite dans l'histoire fabuleuse. Voy. Hérodot., l. II.

(1) Epist. 95.

(2) Misopog., p. 336.

(3) Mascau, VIII, 40.

(4) Guill. Mamelsb., in prolog.

V.e SIÈCLE.

Les Romains, vaincus de toutes parts, abandonnés de leurs souverains, les abandonnèrent à leur tour, et se réfugièrent aux extrémités des provinces, et particulièrement en Armorique. Ils avaient donné à la ville d'*Ocismor* le nom de *Legïo*, qui se changea dans la suite en celui de *Léon* (1). Les Romains n'y firent pas un long séjour (2). On pense néanmoins que leur langue avait beaucoup influé sur celle du pays, et que c'est depuis cette époque que l'idiôme léonais est devenu l'italien des bretons. « Les Romains, dit Duclos, durent y porter leur » langue, qui avait beaucoup dégénéré, et qui se corrompit encore davantage en se mêlant avec celle des habi» tans de l'Armorique, et l'une et l'autre se confondant » durent éprouver un changement considérable ».

En 411, l'hérésiarque Pélage ou Morgan (3) se servit de la langue bretonne, pour répandre ses erreurs dans la Grande et la Petite-Bretagne.

Dogma quod antiqui satiatum felle draconis
Pestifero, vomuit coluber sermone britanno (4).

---

(1) C'est la ville de Saint-Pol-de-Léon.

(2) Leurs magistrats en furent chassés, suivant Zozime, l'an 409, et cette partie de l'Armorique vécut désormais sous ses propres lois (lib. VI). Ce passage de Zozime donnerait à penser que les lois romaines avaient été quelque tems le code du pays de Léon.

(3) Le nom de *Pélage* n'est que la traduction greco-latine du nom britannique de *Morgan*, qui signifie né de la mer, *marigena*. Pélage était né dans la Grande-Bretagne, et non dans la Petite, comme l'avance Danès, hæres., c. 88.

(4) Prosper.

Vers l'an 440, les Bretons insulaires, assaillis par les Angles et les Juttes, détruits ou dispersés, se retirèrent dans les montagnes de Galles, ou émigrèrent dans la Petite-Bretagne (1). Plusieurs évêques y suivirent leurs troupeaux et prêchèrent l'Évangile en bas-breton. On compte au nombre de ces pasteurs fugitifs le bienheureux saint Corentin, apôtre et patron de la Cornouaille bretonne. « Il fut le premier, dit le P. Maunoir, qui annonça en » langage armorique le royaume de Dieu dans ces der- » niers cantons de l'Europe.

» Ça esté à la faveur de cette langue, o grand apostre, » que vous avez planté la foy dans la Cornoüaille avec des » benedictions du ciel tres speciales, qui donnent une ve- » neration particuliere pour l'idiome dont vous vous estes » servy. Aucune espece d'infidelité n'a souillé cette lan- » gue (2), et il est à naistre qui ayt veu un Breton breton- » nant prescher une autre religion que la catholique ».

---

(1) C'est à tort que des auteurs prétendent que ce fut dans ce tems que l'île de Bretagne fournit à l'Armorique ses habitans et son nom. L'Armorique portait le nom de Bretagne bien avant le v.e siècle, et même avant l'Angleterre, sa colonie. César apprend que les Venètes armoricains allaient faire le commerce *in Britanniam insulam*. Pourquoi *insulam*, s'il n'eût pas craint que le mot *Britanniam* ne se fût entendu de la Bretagne continentale ? Dion l'africain nomme *Britanniens* les peuples d'Armorique. Strabon écrit que l'île des Samnites (près Nantes) est contre la Bretagne. Martial, Pline, et le poëte Ausone appèlent les Bretons Gaulois *britones*. La Notice de l'Empire porte ces mots : *Aletha* (Saint-Malo), *civitas maritima Britanniæ celticæ*. On y lit encore pour l'Armorique : *Invicti Britones*. Pomponius Lætus dit de plus que ce sont les Bretons de la Gaule qui ont porté le nom de Bretagne en Angleterre, et cet auteur a été suivi par Bède et par Camden, le Strabon des Anglais. Il est donc hors de doute que l'Armorique s'est appelée Bretagne avant l'émigration de l'an 440.

(2) Sans compter l'hérésie de Pélage.

Saint Corentin avait édifié la Bretagne sous le règne du roi Grallon. Ce prince aimait la musique et les musiciens, et cependant en Bretagne, on ignorait encore l'usage du bon vin (1). Le roi Grallon mourut vers l'an 445.

Après avoir, par plus d'une victoire,
De sa valeur assuré la mémoire,
Pour égayer ses braves compagnons,
Il ordonnait de célébrer leur gloire
Par des couplets et des vers bas-bretons.
C'est un malheur pour toute l'Armorique
Que l'on n'ait pas conservé ces couplets,
Stances, rondeaux, ballades et sonnets :
On y verrait un détail historique
De tous les faits d'un prince conquérant
Que nos aïeux ont surnommé le Grand.

On publia en vers bretons la vie de ce héros, sous le titre de *Graalen Mor*, que l'on chantait jadis dans toute l'Armorique (2).

En 447, saint Patrice, apôtre de l'Irlande, fit un gros livre breton, intitulé : *Canoin Phadruig*, c'est-à-dire, les Canons de Patrice (3). Ce saint prélat savait parfaitement cette langue, comme l'observe un des auteurs de sa vie (4).

En 450, parurent les *Prophéties* bretonnes de Guinclan, barde et devin du pays de Tréguier.

---

(1) Nesciebant omnes usum vini. Gurdestin.

(2) Les Catalogues de Cornouaille nomment aussi ce prince *Grallen mur*, c'est-à-dire, Grallon-le-Grand. D. Morice, preuv. 1, col. 174.

(3) Bolland, 17 mart.

(4) In britannicà linguâ peritus et expeditus erat. *Ibid.*

Son animosité contre les prêtres lui avait valu le nom ou le surnom de *Guiclanff* ou *Quiclanff*, qui veut dire chien enragé. On assure qu'il avait prédit qu'il viendrait un tems où les ministres de notre sainte religion seraient poursuivis comme les bêtes fauves. C'était presque l'annonce des malheurs de la révolution.

Vers l'an 478, la *Vie d'Erech*, roi de Bretagne, écrite en vers bretons. C'est d'après une traduction latine de cet ouvrage que Chrestien de Troyes, auteur du XII.e siècle, composa son roman d'*Erec* et d'*Enide* (1).

Cependant la langue celtique avait beaucoup perdu dans les autres contrées de la Gaule : dans l'Auvergne et dans l'Aquitaine, les gens du bon ton ne parlaient plus que latin (2).

« C'est à vous, mon cher Ecdice, écrivait saint Sidoine » à cet illustre Auvergnat, qui défendit sa patrie contre » les Visigoths, c'est à vous que la noblesse aura l'obliga- » tion d'avoir abandonné les rudes écailles du celtique » pour parler la langue des orateurs et des muses ro- » maines » (3).

Sulpice-Sévère, dans son premier dialogue de la Vie de saint Martin, introduit sur la scène un interlocuteur qui dit à l'autre : « Quand je me représente que moi, Gaulois, » je vais parler devant des Aquitains, j'appréhende que

---

(1) M. de Lesser, Tabl. rond., préf.

(2) Les Gaulois ayant perdu tout espoir de recouvrer leur liberté, et de la rendre à leur pays, s'attachèrent à Rome comme à leur nouvelle patrie. Ils cherchèrent à entrer dans le sénat, et pour n'être pas confondus avec les vaincus, ils apprirent la langue des vainqueurs. Le gaulois Lycius fut dégradé pour n'avoir pas voulu apprendre le latin.

(3) Celtici sermonis squamas depositura nobilitas. Syd. Apol.

» mon jargon un peu rustique ne choque vos oreilles déli» cates » (1). — « Parlez celtique ou gaulois, comme vous » voudrez, répond Posthumianus, pourvu que vous nous » parliez de Martin » (2).

Sulpice, dans le second dialogue, dit que le saint prélat s'asseyait ordinairement sur un petit siége grossier, que « nous autres, Gaulois rustiques, nommons *tripez*, et que » ceux qui parlent plus élégamment, ou vous du moins, » qui arrivez de Grèce, appelleriez *trépied* ».

Il y a apparence, dit D. Pelletier, que ce petit siége n'avait que trois petits pieds, tels que sont ceux des cordonniers, des villageois et autres pauvres gens. *Tripez* serait bien pour *tri-pez*, trois pièces; mais il y en a quatre dans un trépied : comment arranger cela? Peut-être aussi que les Bretons et les Gaulois simples n'y regardaient pas de si près (3). Au reste, ajoute-t-il, il est bon de remarquer que Sulpice reconnaît ici que le celtique ou le gaulois s'était conservé, du moins jusqu'à son siècle, parmi les paysans, gens impolis et autres, *inter gurdonicos homines*.

VI.e SIÈCLE.

La langue bretonne devint chrétienne à cette époque. « Enfin, s'écrie Grégoire-le-Grand, la langue bretonne,

(1) Ne offendat nimiùm urbanas aures sermo rusticior.

(2) Tu verò celticè, vel, si mavis, gallicè loquere, dummodò jàm Martinum loquaris.

(3) Ces petits siéges pouvaient bien être nommés *tripez*, non pas de leur ressemblance avec les trépieds, mais de la réunion des trois pièces dont ils étaient formés, comme le sont nos escabeaux, savoir, d'une planche et de deux supports.

» qui ne savait autrefois parler qu'un langage barbare, » publie maintenant les louanges du vrai Dieu en chan- » tant l'hébreu *Alleluia* » (1).

« Que Dieu, dit le P. Maunoir, soit beni dans cette » langue jusqu'à la fin du Monde! Nous l'esperons par l'as- » sistance des sept saints de Bretagne, qui planterent en » cette langue dans le royaume armorique la connaissance » de Jesus-Christ » (2).

En 577, saint Magloire, un de ces pieux apôtres, fuyant la persécution des Saxons qui désolaient la province de Galles, vint chercher un asyle dans la Petite-Bretagne, où il prêcha avec succès dans l'idiôme de son pays, qui était le même que le breton de l'Armorique (3).

La langue bretonne était alors celle du pays de Dol et d'une grande partie de la Bretagne (4). On en faisait même quelque usage dans le Maine, si l'on en croit le légendaire de saint Médard (5). C'était aussi la langue de la cour et du barreau. Les avocats plaidaient en breton, et les arrêts se prononçaient dans cette langue, comme le prouvent les lois du bon Hoël.

Ces lois furent écrites et promulguées vers l'an 510. « On en voyoit encore, du tems de Spelman, des exem- » plaires en vieux langage breton » (6). Elles ont été tra-

---

(1) Ecce lingua britannica, quæ nihil aliud noverat quàm barbarum frendere, jamdudùm in divinis laudibus cœpit hæbræum *alleluia* resonare. Moral. XXVII, 36 Job.

(2) Collége de Jésus.

(3) Ad prædicandum populo ejusdem linguæ in occidente consistenti mare transfretavit. Mabill., Act. ss.

(4) *Ibid.*

(5) Dans Surius.

(6) Le Moréri de 1759, article Hoël.

duites en latin, et publiées à Londres en 1730, le latin d'un côté et le breton de l'autre (1). Elles nous apprennent que le costume du bon Hoël était celui de nos bretons armoricains, les grandes culottes, la large ceinture et le rochet, *centura braccarum, camisia cum braccis*. Nous avons parlé ailleurs du texte de ces lois : nous devons nous borner aujourd'hui à donner une idée de la cour du monarque.

La cour particulière du roi était composée de seize officiers, celle de la reine de huit (2). Le barde du palais était le huitième des officiers du prince. Quand la reine voulait entendre dans son lit quelques airs de chansons, le barde devait en chanter trois, mais d'une voix douce, pour ne pas troubler le sommeil de la cour. Aux trois grandes fêtes de l'année, il recevait du roi une harpe et de la reine un anneau d'or. Il avait le droit d'être assis à la table du prince. Le maire du palais pouvait le faire chanter toutes les fois que son excellence en avait le bon

---

(1) Hoël, chassé de ses états par Clovis, s'était réfugié, avec quinze mille de ses sujets fidèles, dans le pays de Galles, auprès du roi Artur, son parent. Ce prince le reçut avec bonté. Hoël se fixa sur le Taff, dans un lieu nommé *Cairguen* (la maison blanche), et c'est là qu'il abolit les anciennes lois du pays pour en établir de nouvelles, celles de l'Armorique, appelées de son nom les *lois d'Hoël Da* (Hoël-le-Bon). Hoël régna quelque tems dans ce pays, et revint en Bretagne, où il mourut en 545. « Quand on le nomme Riwal, dit » l'abbé Gallet, c'est pour indiquer que les Bretons insulaires le choi» sirent pour leur roi ». *Ric-wal* veut dire en effet roi de Galles. *Principabatur in majori Britanniâ*, porte la Vie de Saint-Léonor, dans Duchesne, t. 1.er, p. 653. V. D. Mor., hist. 1, p. 770.

(2) Cette princesse s'appelait *Alma Pompa*. Elle est enterrée dans le chœur de l'église de Langoat, près Laroche-Derrien, où elle est honorée comme patronne du lieu sous le nom de *Santez Copaja*.

vouloir ; ce qui, dit-on, lui arrivait souvent. Les filles du barde avaient à la cour le même rang que les filles du docteur-médecin. L'aumônier du roi s'asseyait auprès du feu en face de ce prince. A chaque repas, il disait les grâces et le *benedicite*.

Fortunat, auteur du tems, a vanté tour à tour la langue, la poésie et la musique des Bretons. « Que la lyre des » Grecs et des Romains, dit-il, que la harpe des barbares » et la rote des Bretons (1) célèbrent à l'envi votre valeur » et votre justice ».

La rote des Bretons nous appèle à parler des bardes, qui surent en tirer des accords harmonieux.

Merlin, ce barde,

Qu'à bon droit on renomme,
Fils d'un démon, d'un démon honnête homme (2),

avait prédit les hauts faits du grand Artur, le combat des Trente et les exploits de Duguesclin (3). Ses *Prophéties*, en vers bretons, furent traduites en 1135 par Géoffroi de Montmouth, bénédictin gallois.

Il est fait mention du barde Caraduc dans la Vie de saint Paterne, évêque de Vannes, écrite vers 555 (4).

C'est Carados, célèbre dans le monde,
Preux chevalier, qui de la Table ronde
Par mille exploits a mérité l'honneur (5).

---

(1) Tristement remplacée aujourd'hui par l'aigre *binniou* ou la ronflante *bombarde*.

(2) M. de Lesser, Tabl. rond., chant 1.er

(3) V. Lebaud, D. Morice et Duchastelet.

(4) Bolland, 15 april.

(5) Tabl. rond., chant VIII.

Les poésies bretonnes de Caraduc ont donné naissance au joli fabliau du *Court Mantel*,

Ce beau Mantel, qui se raccourcissait,
Selon que celle à qui l'on essayait
Ce vêtement, à plus ou moins d'estime
Avait des droits : il n'allait vraiment bien
Qu'à celle-là ne se reprochant rien (1).

A la même époque, le fidèle Tristan soupira ses *doux lais* (2). Ce barde était fils de Méliadus, petit prince du comté de Léon. Il avait épousé la blonde Yseult de Cornouaille, et l'on trouve encore dans ce pays une petite île du joli nom de Tristan (3).

Tristan avait appris à Yseult, sa mie, à chanter ses doux lais,

Bons laïs de harpe vous appris,
Lais bretons de notre païs.

Ces doux lais ne sont plus! On n'en a que des traductions naïves en vieux français, que Tressan a rajeunies, et dont il a fait la charmante romance *Avec Yseult et les amours*.

Tristan et Yseult marchaient ensemble vers le château de *la Joyeuse Garde*, appartenant à leur ami Lancelot (4).

---

(1) Tabl. rond., chant XVI.

(2) Les lais bretons étaient des poëmes composés dans l'Armorique en langue armoricaine, renfermant quelque récit d'amours ou de combats. Ils étaient en vers de huit pieds.

(3) Tristan estoit expert en toutes sortes de doctrines, mesmement aux jeux d'échecs. V. le comte de Tressan.

(4) Ce château de Joyeuse Garde est sur la route de Brest à Landerneau. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Goy-la-Forest*. C'est là que l'on avait trouvé le *Court Mantel*.

C'était le tems de l'aimable verdure. La pureté du jour, le calme de l'air, le chant des oiseaux, l'émail d'une prairie qu'ils traversaient, invitant l'âme à se répandre, Tristan chanta ce triolet :

Avec Yseult et les amours
Ah ! que je fais un doux voyage !
Que je vais couler d'heureux jours
Avec Yseult et les amours !
Elle seule en règle le cours,
Et près d'elle ils sont sans nuage :
Avec Yseult et les amours
Ah ! que je fais un doux voyage !

A chaque instant que je te vois,
Je te vois encor plus aimable :
Mon cœur me dit, et je l'en crois,
A chaque instant que je te vois,
Que c'est pour la première fois
Que ton regard m'est favorable,
A chaque instant que je te vois,
Je te vois encor plus aimable.

L'aube du jour t'a vu partir :
Yseult, n'es-tu pas fatiguée ?
Ce gazon invite au plaisir ;
L'aube du jour t'a vu partir.
Ah ! ne fût-ce que pour dormir,
Descends : entrons sous la feuillée.
L'aube du jour t'a vu partir :
Yseult, n'es-tu pas fatiguée ?

Rivanon, mère de saint Hervé, cultiva la musique et la poésie bretonnes. Elle épousa le barde Arvian, et le ciel bénit cette union par la naissance d'un fils, qui naquit et vécut aveugle ; il se nommait Hervé. Rivanon apprit à son petit Hervé les premiers principes de sa langue. A sept

ans, il savait des cantiques, tout le pseautier et les hymnes de l'église (1).

Peu d'années après, en 512, Rivanon perdit son époux, et ne voulant plus vivre que pour Dieu, elle se retira dans la solitude avec quelques compagnes. Elle avait caché à son fils le lieu de sa retraite; mais l'hermite Urfod la lui fit découvrir, et lorsque saint Hervé sut que cette tendre mère approchait de sa fin, il alla recueillir sa bénédiction et son dernier soupir.

Taliessin, poëte lauréat du Maégwin, vivait en 540. Il s'intitule dans un de ses poëmes, *Taliessin ben beirdd*, Taliessin, le prince des bardes (2). Les antiquaires gallois ont publié ses poésies, et celles de Llywarc'h-hen et d'Aneurin, bardes contemporains, sous le titre d'*Heroic Elegies of Llywarc'h-hen, Taliessin, Aneurin*, etc.

VII.e SIÈCLE.

La langue celtique s'affaiblissait de jour en jour dans les Gaules. Il se forma d'abord, tant à la ville que dans les campagnes, un jargon mêlé de celtique et de latin. Ceux qui vivaient dans les villes et qui y tenaient quelque rang, au lieu de songer à polir ce jargon, cherchèrent à se défaire de ce qu'ils avaient du vieux langage pour s'instruire plus à fond du latin; mais il leur resta toujours beaucoup de mots et de tours de la langue originelle: ce qui fit du latin un langage si rude et si grossier, que saint Sidoine avait renoncé à faire des vers, et que saint Avite

---

(1) Albert Legrand.
(2) Daviès, Dict. gallois.

aurait rougi d'écrire dans cette langue. Enfin, disait Frédégaire, qui croyait voir déjà la fin des tems : « Le monde » vieillit. La sublimité de la science tombe parmi nous. » Il n'y a personne aujourd'hui qui puisse atteindre à la » manière d'écrire des anciens orateurs, et personne aussi » n'en a la prétention ».

La langue celtique ne s'était maintenue que dans quelques cantons reculés, et l'on avait pour elle un souverain mépris. Ce n'était plus que la langue rustique, villageoise et laïque, comme l'appèlent saint Éloi, saint Isidore et Grégoire de Tours.

En Bretagne, elle avait subi peu d'altération, du moins dans la partie occidentale de la province, et les Gallois et les Bas-Bretons s'entendaient encore, comme ils se sont toujours entendus; preuve sensible de la fixité de la langue dans ces climats. En effet, vers 690, Yon, fils de Bavon, disciple de saint Cutberth, et natif de la principauté de Galles, prêcha en breton dans les villes et les campagnes de l'Armorique, où les fidèles étaient moins instruits que dans l'île des vérités de la foi et de la morale évangélique : il y fit de nombreuses conversions (1).

Au commencement de ce siècle avait vécu dans la presqu'île de Rhuyz (2) le barde Tholosin, fils d'Onis le satyrique. « Par divination merveilleuse, il predisoit les vies » fortunées et infortunées des hommes ». Le roi Juthaël le consulta sur son mariage avec la jeune Pritelle, fille d'Ausoche, du château d'Illi, en Bas-Léon. « Et les paroles

(1) Balée.

(2) En la province Guerec, au lieu Gildas, dit Lebaud, Hist. de Bret. Broerec est le pays de Vannes et de Rhuyz, où est l'ancienne abbaye de Saint-Gildas.

» de Tholosinus bardus, rapportées au prince Judhael, il » aima la pucelle et la demanda à ses parens à benediction » nuptiale et licence paternelle, et elle conceust un fils » qui fut nommé Judicaël et nourri chez son ayeul, où il » apprit le breton » (1). C'est ce bon roi Judicaël, qui ayant été invité à dîner à Clichy par Dagobert, répondit qu'il y avait à la cour un saint (saint Ouën), chez lequel il désirait et avait promis de manger.

Deux ouvrages celtiques parurent dans le cours de ce siècle, 1.° la *Vie de sainte Ninnocht,* en latin et en breton (2); 2.° la *Vie de saint Sylvin,* évêque régionnaire des Gaules, écrite par son disciple Anténor, partie en celtique, partie en mauvais latin (3).

VIII.e SIÈCLE.

La langue celtique quitta enfin les Gaules, ne laissant après elle que les faibles traces de son existence, traces presque perdues dans les anciens noms de lieux et dans quelques expressions de la langue française, à son berceau. Le celtique se retira pour toujours au fond de l'Armorique.

Dans l'île de Bretagne, on parlait déjà plusieurs langues, et le breton n'était connu que dans le pays de Galles et dans la Cornouaille. Les langues que l'on parlait dans les autres contrées étaient, suivant le vénérable Bède, le picte, l'écossais et l'anglais, ou plutôt l'anglo-saxon (4).

---

(1) Lebaud.

(2) Déric, t. II.

(3) Bolland, 17 febr.

(4) Omnes nationes et provinciæ Britanniæ in quatuor linguas, id

Cet historien parle quelque autre part des fils d'un ancien roi de l'île qui, s'étant convertis à la foi de J. C., se plaignaient en breton de ce qu'on ne leur donnait pas *panem nitidum (baracan)*, nommant ainsi la sainte Eucharistie (1).

C'est environ l'an 735 que parut le *Brut Brenhined* (2), chronique bretonne en quatre livres et en vers. Géoffroi de Montmouth la traduisit du bas-breton en latin, vers l'an 1138. « Cet ancien manuscrit, dit-il, m'a été apporté de la » Petite-Bretagne par Gautier Calen, archidiacre d'Oxfort, » et je l'ai traduit du breton en latin » (3). Ailleurs, il

---

est, Britonum, Pictorum, Scotorum et Anglorum divisæ nunc sunt. Beda Calixto, 1, p. 1739.

(1) *Id.* hist.

(2) C'est-à-dire, Chronique royale. *Brut*, chronique; *brenhined*, royale, adject. de *bren*, *brennin* ou *brenhin*, qui signifie roi; d'où vient *brenhiniaeth*, royaume; *brennindi*, maison royale; *brenhinlis*, palais royal.

(3) Gualterius, oxinfordensis archidiaconus, quemdam britannici sermonis librum ex Britanniâ adduxit...... Vetustissimum codicem illum in latinum sermonem transferre curavi. Præf. et l. XII, 20.

Les auteurs contemporains conviennent aussi que cette histoire était écrite en bas-breton. Sigebert : *Hæc historia nuper de britannico in latinum translata est.* Guillaume de Newbridge : *Nænias ex britannico Galfredus transtulit.* Antoine Leroux : *Ex antiquissimis britannici sermonis monumentis in latinum sermonem translata.* Mathieu Paris : *Historiam Britonum de linguâ britannicâ transtulit.* Enfin, Usserius déclare que l'original breton se conservait encore de son tems, en 1640, dans la bibliothèque du chevalier Cotton, en Angleterre, et qu'elle avait appartenu jadis à Honfroi Llhuyd. *Chronicon linguâ britannicâ conscriptum, quod quondàm Gunfredi Llhuyd fuit, hodiè in Cottonianâ bibliothecâ est repositum.* Antiq., c. 5, p. 31, ad marg.

Girard de Cambridge assure que les Gallois avaient aussi le Brut dans leur langue. c. 3 et 11.

ajoute d'un air impérieux : « Je permets à Caradoc, mon » contemporain, de parler des princes de Cornouaille et de » Galles depuis que les Anglais se sont rendus maîtres de » notre île. Que Guillaume de Mamelsbury et Henri de » Huntington écrivent aussi, tant qu'il leur plaira, l'histoire » de ces rois saxons et anglais ; mais je leur défends de » remonter plus haut ; je leur impose silence, puisqu'ils » n'ont pas eu le bonheur de voir ce précieux manuscrit » venu de l'Armorique ».

C'est de ce rare original que Géoffroi a tiré les merveilles qu'il conte sur l'origine de la nation bretonne : il va la démêler jusques dans les cendres de l'ancienne Troie.

Suivant lui, ou la Chronique, les premiers Bretons sont tous Troyens d'origine. Brutus, banni d'Italie pour avoir tué son père, passe dans la Grèce, y ramasse les débris de la nation troyenne, se met à leur tête, et défait dans une bataille le roi du pays. Il arme ensuite quelques vaisseaux qui le portent dans les Gaules. Nouveaux combats, nouvelles victoires. Turnus, neveu de Brutus et fondateur de Tours, tue lui seul de sa main six cents Gaulois. Rien ne résiste aux Troyens. Mais comme leurs hautes destinées les appelaient en Albion, ces preux quittent les Gaules, s'embarquent, et arrivent heureusement dans l'île, laquelle de Brutus prit le nom de Brutagne ou Bretagne. Elle n'était alors habitée que par d'énormes géans, commandés par Goémagot (1), qui avait douze coudées de haut, et si fort, qu'il arrachait sans peine les plus gros arbres, dont il se faisait de légères massues. L'historien raconte

---

(1) Ce géant Goémagot est visiblement le Gog et le Magog de l'Écriture.

comment Brutus se défit de ces monstres : la plupart furent assommés. Un Troyen, nommé Corineus, premier prince de Cornouaille, défia à la lutte le géant Goémagot : ils en vinrent aux prises; le géant embrassa le Troyen et le serra si fort, qu'il lui rompit trois côtes; mais Corineus, sans perdre courage, prend le géant, le charge sur ses épaules, et, malgré sa résistance, le jette dans la mer, où il périt.

Notre auteur passe ensuite aux différens règnes des successeurs de Brutus : tout s'y ressent de leur auguste origine. On trouve à chaque pas des héros, par-tout des armes enchantées, des géans pourfendus..... Sa narration commence dès l'an du monde 2872, pour ne finir qu'au règne de Cadualadre, vers l'an de J. C. 682 ou 689; et malgré ce prodigieux éloignement, l'historien marche d'un pas ferme et sans guide dans ces routes ténébreuses, avec toute la confiance d'un témoin oculaire.

Tel est en abrégé ce fameux roman du Brut, si connu dans l'histoire, et que les savans regardent comme le père de tous les romans de la Table ronde.

Vers l'an 768 ou 771, un moine anonyme écrivit en vers bretons la *Vie de saint Guénolé*, premier abbé de Landévénec, en Cornouaille. Ce qui fait croire que cette légende est réellement de cette époque, c'est qu'il y était parlé de Charlemagne comme d'un prince nouvellement monté sur le trône (1). En outre, on y trouvait une foule de mots bretons qu'on ne peut plus expliquer. *Je les donne aux plus habiles*, dit souvent D. Pelletier. Ce savant bénédictin avait trois copies de cette légende, l'une de 1580 (2).

---

(1) *Han roë new flâm Cherlamen*, le tout nouveau roi Charlemagne.

(2) V.° *Doun* et *Loman*.

En 778, Arastagne, roi d'Armorique, et Hoël, comte de Nantes, accompagnèrent Charlemagne dans ses guerres contre les Sarrasins. Ils s'y distinguèrent tellement que dès lors, dit d'Argentré, on rechantoit en chansons communes leurs hauts faits, « qui furent aussi célébrés par » les troubadours bretons, et ont fait long-tems les délices » des seigneurs châtelains, qui aimaient à les redire à leurs » familles assemblées pendant les longues soirées d'hi- » ver » (1). Arastagne et Hoël périrent, à côté du brave Roland, à la bataille de Ronceveaux.

IX.ᵉ SIÈCLE.

On n'avait pas encore oublié les chroniques orales. Charlemagne fit recueillir soigneusement les vieux cantiques barbares qui contenaient les guerres des anciens rois (2). Ces cantiques, d'après les historiens, étaient un recueil des vers des druïdes et des poëmes des bardes, dont il était resté quelque souvenir. Le grand Charles en composa lui-même une histoire des antiquités celtiques et gauloises.

Charlemagne, dans ses Capitulaires, ordonne que les pasteurs instruiront leurs troupeaux dans la langue qui est en usage parmi eux (3). Ce capitulaire, de l'aveu des auteurs, regardait principalement la Bretagne, qui était sous la dépendance de ce prince (4).

---

(1) Précis sur le Croisic.

(2) Eginhard, c. 29.

(3) Linguâ quam auditores intelligant. c. 185.

(4) Baluze. V. Eginhard, année 786 : Domuit et Britones ad occi-

Le concile de Tours, tenu en 813, statue, dans son 17.e canon, que chaque évêque aura des homélies propres à instruire les peuples qui lui seront confiés. Il veut, de plus, qu'on ait soin de faire traduire ces homélies en langue rustique ou bretonne (1).

Réginon, savant abbé de Prum, nous apprend qu'il a tiré ce qu'il dit de la Bretagne, sous l'année 814, d'un vieux livre presque breton, qu'il avait revu, corrigé et augmenté (2).

En 843, les évêques bretons ne crurent pas devoir se soumettre au métropolitain de Tours, par plusieurs raisons, entre autres, parce qu'il ne savait pas leur langue (3).

En plein concile à Reims, quelques années après, on traite cette langue de barbare, et les Bretons d'antichrétiens.

En 856, mourut le célèbre Raban Maur, archevêque de Mayence. Son nom se trouve souvent écrit *Krabanus Maurus*, c'est-à-dire, Kraban-le-Grand; car *maur* en gallois et en breton signifie grand. Dans la même langue, *kraban* signifie griffe, d'où *krabanek*, qui a des griffes (4). Rien n'annonce cependant que ce digne prelat eût les

---

dentem in extremâ quâdam parte Galliæ super littus Oceani residentes, etc.

(1) A propos d'homélies, Saint-Foix rapporte qu'une dame angevine acheta en Bretagne, l'an 1314, un simple recueil d'homélies qui lui coûta la valeur d'un tonneau et demi de grain, deux cents brebis et cent peaux de martre.

(2) In quodam libello reperi plebeio et rusticano sermone composito.

(3) Lobineau.

(4) Le mot *griffe* nous rappèle le nom tout singulier d'un capucin

serres cruelles. Ce nom peut aussi lui avoir été donné pour désigner la force de son poignet.

C'est en 884 que Vormonoc, bénédictin de Landévénec, acheva sa *Vie* bretonne de *saint Paul-Aurélien*, premier évêque de Léon. En dédiant ce livre au prélat Hinworet, l'écrivain n'oublie pas de lui dire que sa légende ne sera pas du tout inutile pendant les repas épiscopaux : ce qui démontre qu'à la table des évêques de Léon on lisait alors des légendes bretonnes.

Ecoutons maintenant le jugement que porte de l'ouvrage un moine de Fleury, qui le traduisit en latin vers l'an 940 ou 944. « J'ai trouvé, dit-il, la vie du saint prélat » écrite en langue armoricaine, et ce langage inusité ré- » bute les gens studieux ; mais que mes lecteurs se rassu- » rent : si j'ai conservé quelques noms discordans, c'est » que je n'ai pu m'en dispenser, et je réponds que j'en ai » élagué un grand nombre » (1).

X.e SIÈCLE.

Nous avons, à cette époque, peu de détails sur la langue celtique : il en est cependant encore fait mention dans la Vie du roi Robert.

---

bas-breton, le P. Pic-Luc-Marc-Roch-Loup Guisgriffe de Kaerouenoxael de Lanfuédras, Cucuffa, Cordolahomor et autres lieux, qui, devenu premier capucin de France et second du Monde chrétien, fit mettre cette kyrielle de noms dans les affiches du royaume. On chantait autrefois, dans le couvent des capucins de Nantes, un motet à grand chœur en l'honneur du R. P. Guisgriffe.

(1) Britannicâ garrulitate confusa.... inauditum locutionis genus.... absonis Britonum nominibus.... Omnibus discolor vox et vultus, etc. Bolland, 12 mart.

On sait que le bon roi Robert a composé plusieurs hymnes, et qu'il les chantait au lutrin ; mais tout le monde ne sait pas que dans cette cérémonie il était revêtu d'un rochet, et qu'un *rochet*, en bas-breton, est proprement une chemise ; mais la chemise du roi Robert était de pourpre, ainsi que nous l'apprend Helgaude, son historien (1).

On a souvent demandé si la langue bretonne avait été celle des anciens souverains de l'Armorique. Voici comment, dans l'absence de tout texte formel à cet égard, nous croyons pouvoir décider la question. D'abord, nous avons vu que Conan-Mériadec parlait breton, et que les lois d'Hoël étaient écrites dans cette langue. Si l'on veut maintenant se donner la peine de parcourir les preuves de notre histoire, publiées par D. Lobineau et D. Morice, on verra que, depuis les tems les plus reculés jusqu'au Xe siècle, les noms des princes, des princesses, des comtes et des barons portent tous le cachet de la langue (2); ce qui nous semble une preuve décisive qu'ils ont parlé breton; car on ne prend ordinairement de nom que dans la langue que l'on parle (3). L'abbé de Longuerue a si bien senti cette vérité, qu'il regarde comme une fable ce que raconte Bède du roi *Lucius*, sous le pape Eleuthère, par la raison, dit-il, que les rois bretons ne

(1) Exuens se vestimento purpureo, quod linguâ celticâ dicitur *rochus*.

(2) Audren, Riwal, Houel, Dremruz, Morvan, Viomarc'h, Wenverc'h, Uter-Pendragon, Caradoc-Breac'h bras, Alan-Rébras, etc. etc.

(3) Sur-tout quand on en change, comme autrefois en Bretagne, avec le calendrier : chaque homme avait dix noms. V. les *Mémoires* de Gallet dans D. Mor., H. 1.

portaient pas de noms romains (1). Une autre preuve encore, c'est que ces princes signaient en bas-breton, *Alan, bran; Pascuethen, bran,* Alain, roi; Pasquiten, prince. Quelquefois même ils ne signaient que *bran test*, le roi témoin; ce qui équivalait à notre formule française *De par le Roi*.

Mais dans quel tems le breton a-t-il cessé d'être la langue de la cour de nos souverains? On peut faire remonter l'époque de ce changement à la première croisade. Il s'opéra alors une grande révolution dans les mœurs et dans les langues. On commença à jargonner un vieux français, qui ne fut point étranger à la Bretagne (2). Les surnoms devinrent à la mode; les gentilshommes ajoutèrent à leurs noms celui de leurs terres, à la façon des hébreux (3); on donna à ceux qui n'étaient pas nobles des surnoms pris de leur âge, de leur métier, de leurs vertus ou de leurs vices, et c'est alors qu'on s'appela Le Vieux, Le Jeune, Le Bon, Le Mauvais, Le Gris, Le Noir, etc.

XI.e SIÈCLE.

Rodolphe Glaber, fameux moine bénédictin de ce siècle, a écrit que l'abondance du lait et la liberté du fisc public sont les seules richesses des Bretons « Ils n'ont du reste,

---

(1) Longuerana, 1.er, p. 143.

(2) Comme le prouve la traduction des *Pierres précieuses* de Marbodus, évêque de Rennes; version qui fut faite en Bretagne, en 1123. C'est le plus ancien ouvrage en vers français que l'on connaisse. (Duclos).

(3) Vocaverunt nomina sua in terris suis. Psalm. XLVIII, 12. Voy. Desfontaines, 1, p. 53. D. Mor., H. 1, p. 964.

» dit-il, aucune urbanité : leurs mœurs sont rudes et grossières, leur jargon fade et insipide » (1).

Un auteur a remarqué qu'un roi de Suède, en 1019, se nommait *Amundus colbrenna*, Amond le charbonnier. *Coll-prenn* en bas-breton signifie perd-bois, ou destructeur de bois : ce que fait utilement le charbonnier (2).

Les voyageurs anglais ont trouvé dans l'Amérique septentrionale les restes d'une ancienne colonie de Gallois, sortis d'Europe avec Madoc, leur prince, vers le milieu du XI.ᵉ siècle. Ils ont conservé la langue de la mère-patrie (3).

XII.ᵉ SIÈCLE.

Girard de Cambridge, historien gallois, assure que, pour peu qu'on sût la langue de son pays, on pouvait entendre la prose et la poésie qu'on y avait composées plus de mille ans avant le siècle où il vivait (4). Les lois des anciens Bretons de l'île défendaient à leurs savans de rien innover dans la langue : on décernait même des récompenses à ceux qui avaient veillé à sa conservation (5). D'après cela, nous ne devons plus être surpris que les

(1) Gens Britonum, quorum solæ divitiæ primitùs fuêre libertas fisci publici et lactis copia, qui omni prorsùs urbanitate sunt vacui; suntque illis mores inculti ac levis ira et stulta garrulitas. Une version plus fidèle porte : Illorum mores inculti, sed faciles coli, ac levis ira, sed citò placabiles, multa sed fatua garrulitas. Dans D. Bouquet, t. x, p. 15.

(2) D. Pelletier.

(3) Le Brigant, Détachemens de la L. prim., p. 44.

(4) Cambr. desc.

(5) Daviès, gram. præf.

ouvrages de Taliessin, de Llywarc'h-hen et d'Aneurin, bardes gallois des premiers siècles, n'aient rien eu d'étranger pour leurs nouveaux traducteurs, et qu'en Bretagne, Grégoire de Rostrenen et D. Pelletier aient entendu les prophéties de Guinclan et l'ancienne Vie de saint Guénolé.

C'est quelque chose d'étonnant qu'après les vexations des Romains, les cruautés des Saxons et les efforts des Normands, qui tendaient à écraser la nation bretonne, à en abolir la langue, à en détruire même jusqu'au dernier souvenir, elle existe encore long-tems après qu'ils ont disparu.

La raison est palpable : les ouvrages de Dieu ont une autre durée que ceux des hommes, et lorsqu'il veut conserver, c'est en vain que les hommes s'unissent pour détruire. « Cette nation, O Roi, disait à Henri II un saint » vieillard des anciens Britanniens, cette nation pourra » bien être opprimée et en partie détruite par votre puis- » sance, comme par celle des étrangers; mais la colère » de l'homme, si Dieu ne la seconde, ne pourra la détruire » entièrement, et il n'y aura, quoi qu'on fasse, d'autre » peuple que le cambrien, ni d'autre langue que la cam- » brienne (1), à répondre, au jour du rigoureux jugement, » pour cet angle de l'Univers ».

En 1125, Abailard fut nommé abbé de saint Gildas de Rhuyz, au diocèse de Vannes. Il a décrit lui-même sa nouvelle retraite. « J'habite, dit-il, un pays barbare dont la » langue m'est inconnue et en horreur (2); je n'ai de com- » merce qu'avec des peuples féroces; mes promenades sont » les bords inaccessibles d'une mer agitée; mes moines » n'ont d'autre règle que de n'en point avoir. Je voudrais,

(1) Le gallois.

(2) Terra barbara et terræ lingua mihi ignota et turpis.

» Philinte, que vous vissiez ma maison; vous ne la pren-» driez jamais pour une abbaye : les portes ne sont ornées » que de pieds de biches, d'ours, de sangliers, des dé-» pouilles hideuses de hiboux. J'éprouve chaque jour de » nouveaux périls; je crois à tout moment voir sur ma » tête un glaive suspendu ».

Abailard voulut mettre la réforme dans ce couvent; mais sa conduite passée, le bruit de ses amours, les pensées profanes qu'il avait portées dans le cloître, et qu'il exprimait encore dans ses lettres avec une éloquence peu religieuse, ne lui permirent pas d'obtenir la gloire d'un réformateur.

En 1169, le duc Conan vainquit Guyomarc'h, vicomte de Léon, dans les plaines de Commanna. Le champ de la défaite reçut le nom breton de *Mez-oué*, qui signifie : ce fut honte. Deux ans après, en 1171, ce même Guyomarc'h assassina de sa propre main son frère Hamo, évêque de Léon, dans un autre lieu qui fut depuis appelé *Feiz-gar*, c'est-à-dire, âpre foi (1).

En 1198, le célèbre Hellouin, moine de saint Denis, prêcha la croisade en bas-breton dans les châteaux et sur les côtes de l'Armorique (2). Des familles, des villages entiers partirent pour la Terre-Sainte. Ils marchaient sans prévoyance, et ne pouvaient croire que celui qui nourrit les petits des oiseaux laissât périr de faim des pélerins revêtus de sa croix. Leur ignorance ajoutait à leur illusion, et prêtait à ce qu'ils voyaient un air d'enchantement : ils croyaient sans cesse toucher au terme de leur pélerinage. Les enfans des villageois, lorsqu'une ville ou un château se

---

(1) Lebaud, p. 191 et 192. Guill. Armor. V. Script. Fr., p. 71.
(2) Chron. de S. Denis, de D. Félibien. D. Mor. Lebaud, p. 204.

présentait à leurs regards, demandaient si *c'était là Jérusalem* (1). Beaucoup de grands seigneurs, qui avaient passé leur vie dans leurs donjons rustiques, n'en savaient guères plus que leurs vassaux; ils faisaient conduire avec eux leurs équipages de pêche et de chasse, et marchaient précédés d'une meute, portant leur faucon sur le poing (2). Ils espéraient ainsi atteindre Jérusalem, en faisant bonne chère, et montrer à l'Asie le luxe grossier de leurs châteaux (3)

La troupe d'Hellouin arriva heureusement en Palestine; mais s'étant partagée en différentes bandes, et se trouvant sans chef, l'entreprise n'eut aucun succès (4).

Vers le milieu de ce siècle, Géoffroi de Montmouth avait traduit du bas-breton, en vers latins, les *Prophéties* de Merlin, la *Vie* de ce barde, le *Brut-Brenhined* et les *Gestes* d'Artur (5).

Peu d'années après, en 1155, Robert Wace, natif de Jersey, donna sa traduction du *Brut* en langue romane et en vers. Henri II, roi d'Angleterre, charmé de ce livre, et sur-tout des hauts faits du roi Artur, désira connaître tout ce qui traitait de ce prince et de sa Table ronde, et

---

(1) Videres, mirum quidem! ipsos infantulos, dùm obviàm habent quælibet castella, vel urbes, *si hæc essent Jerusalem* rogitare. Guibert abb.

(2) C'était alors la mode de porter des oiseaux. Géoffroi I.er, duc de Bretagne, fut tué, l'an 1008, d'un coup de pierre que lui jeta une femme dont la poule avait été étranglée par un oiseau de proie que le prince portait sur le poing.

(3) M. Michaud, Hist. des croisades.

(4) D. Rivet, t. IX, p. 94.

(5) D. Mor., H. I, p. 878. L'historien Lebaud a conservé quelques mots bretons du livre d'Artur, entre autres, ceux d'*héril*, *friandour*, *avalou*, etc.

fit traduire en langue romane tous les ouvrages qui avaient été écrits en breton et en latin sur ce sujet.

C'était par la production la plus remarquable qu'on devait commencer, et, en effet, on s'occupa du *Tristan* (1), roman digne des plus beaux siècles, ouvrage que quelques personnes regardent comme le plus ancien des romans de la Table ronde, et qui en est incontestablement le meilleur (2). Luces du Gast se chargea de ce travail. Gautier Map entreprit le roman de *Lancelot*, et l'ingénieux Hélys de Borron traduisit, avec son frère Robert et Rusticien de Puise, le *San-Graal*, le *Brut*, et les romans de *Merlin* et de *Méliadus*.

Ces ouvrages, qui eurent un succès prompt et mérité, furent, dans le même siècle, reproduits en France par des auteurs qui les imitèrent en vers. A la tête de ceux-ci se place Chrestien de Troyes, qui mourut en 1191.

Les écrivains sur lesquels il a travaillé conviennent tous avoir traduit du breton ou du latin (3). « Si je m'accorde » tant avec les Bretons, dit-il, c'est qu'ils ont conservé » par leurs chants la mémoire des hommes qui s'hono- » rèrent par de belles actions ».

L'auteur sur lequel Chrestien traduisit le *Tristan*, avouait lui-même qu'il l'avait traduit le premier sur l'original breton. Walter Scott reconnaît aussi que ce roman était dans le principe composé des lais armoricains (4). On en trouve encore quelques traces dans les *Extraits* de Tressan (5).

---

(1) C'est la Vie du fidèle Tristan.

(2) M. de Lesser, préf.

(3) *Ibid.*

(4) Rom. de Tristan, préf.

(5) Voyez les mots *paour Tristan*, *couard*, *goaber*, *meignec*, *coant*, etc. etc.

Quelques savans pensent, dit M. de Lesser, que la Bretagne peut encore revendiquer les romans de *Lancelot* et de *Méliadus*, non parce que ces héros sont bretons, mais parce qu'on leur donne un avantage trop constant sur les héros anglais; parce que le roi Artur, si vanté dans les autres romans, est dans ceux-ci humilié outre mesure, et que les Anglais, qui ont toujours eu le bonheur d'avoir de l'esprit national, n'ont jamais pu inventer de tels ouvrages. C'est beaucoup qu'ils les aient traduits, encore fut-ce sous des princes normands (1). Au reste, ces auteurs remarquent que la Bretagne est le théâtre ordinaire des exploits de ces héros; que c'est en Bretagne, dans la forêt de Brécilien ou de Brocéliande (2), que Merlin est enseveli; que c'est encore en Bretagne que Tristan et Lancelot, les héros les plus brillans de la Table ronde, ont vu le jour, que c'est, enfin, dans cette province, que l'on trouve et le *chastel de la Joyeuse Garde* (3), et la *fontaine de Baranton* (4), et le *Val sans retour*.

---

(1) M. de Lesser, préf.

(2) La forêt de Paimpont, qui, en 540, partageait la Bretagne en deux parties. Lobin., Vies des SS., p. 157. Ogée, v.º Gaël.

(3) Entre Brest et Landerneau.

(4) Dans la forêt de Brécilien, vers Concoret. Quelques gouttes d'eau de cette fontaine, répandues sur un perron voisin, opéraient des prodiges.

> Brocceliacensis monstrum admirabile fontis
> Cujus aquâ lapidem, qui proximus accubat illî,
> Si quâcumque levi quivis aspergine spargat,
> Protinùs in densos commixtâ grandine nimbos
> Solvitur, et subitis mugire tonitribus æther
> Cogitur, et cæcis se condensare tenebris,

Nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici la description que M. de Lesser a faite de ce *Val sans retour :* elle se rattache d'ailleurs à notre sujet, puisqu'elle est tirée des anciens romans bretons.

Méliadus (1), quoique déjà vieilli,
Bravant le tems qui l'avait affaibli,
Etait toujours un preux plein de mérite.....

De tous côtés ce prince ayant en vain,
Selon le vœu d'Artur, cherché Merlin,
Vit en Bretagne, et non pas dans la Grande,
Dans la forêt dite Brocéliande,
Certain poteau qui, retenant ses pas,
Au voyageur disait : *Ne passez pas.*
--- *Ne passez pas !* Son écuyer fidèle,
Interrogé sans retard sur ce point,
Dit : Voyez-vous ce vallon ? On l'appèle
Val sans retour ; car on n'en revient point.
Détournons-nous, cette route est mortelle.
Me détourner ! répond Méliadus,
Plutôt mourir ! Toi, je l'ordonne, reste,
Reste en ce lieu.....

Il dit, le quitte, entre dans le vallon,
Sans y rien voir qu'une fumée épaisse.

Quique adsunt, testesque rei priùs esse petebant
Jàm mallent quod eos res illa lateret ut antè,
Tantus corda stupor ! tanta occupat extasis artus !
Mira quidem res, vera tamen, multisque probata.

Guill. Armoric. Philipp. L. vi.

(1) Roi du Léonais, en Petite-Bretagne. « Des rois époux il était le modèle ». Lesser, ch. vi.

Il la franchit, de l'ardeur du renom,
Tout vieux qu'il est, ayant l'âme enflammée,
Et voit, après un chemin assez long,
Qu'il est suivi par un mur de fumée
Qui lui venait donner sur le talon.
Comptant pour rien cet étrange nuage,
Il cheminait, quand un affreux dragon
Marche vers lui, suivi par un second.
Méliadus, déployant son courage,
Vers eux accourt. Si le combat fut long,
Il fut heureux : les deux dragons en fuite,
De leur vainqueur éludaient la poursuite,
Quand celui-ci, qui les cherchait en vain,
Devant ses pas voit un nouveau chemin,
Sans en pouvoir changer à gauche, à droite :
C'était un lac profond, sinistre, affreux,
Qui pour passage, aux pieds aventureux,
Ne présentait rien qu'une planche étroite.
Elle était longue, et, de l'autre côté,
Deux fiers géans gardaient l'extrémité.
Quelle que soit cette difficulté,
Sans hésiter Méliadus l'aborde.
Ce roi vaillant s'avance, encor dispos.
Sur cette planche avouons qu'un héros
Avait un peu l'air d'un danseur de corde.
Les deux géans l'attendaient cependant.
Méliadus, d'une ardeur sans seconde,
A l'un d'entre eux détache un lourd fendant
Digne d'un preux sis à la Table ronde;
Mais hâtant trop son coup très-imprudent,
Il l'a manqué, glisse et tombe sous l'onde.
Faut-il le dire? Hélas! avec des crocs
On retira ce prince, ce héros.
La connaissance à peine est revenue
Au pauvre roi gisant sur le gazon,
Que sur sa tête une double massue
Par les géans est encor suspendue.
« Il faut te rendre, ou tu meurs », lui dit-on.

Méliadus, qu'aucun péril n'alarme,
Veut résister encor. Du premier coup
On l'étourdit, et puis on le désarme;
Et puis après, sans consulter son goût,
On le conduit en un jardin immense,
Où ce héros, qui s'étonne beaucoup,
A rencontré des gens de connaissance.

Son écuyer, quand il l'eut attendu
Deux jours durant, le croyant bien perdu,
De toutes parts alla crier vengeance.
Mais cent guerriers tour à tour survenus,
Et dans ce val tour à tour disparus,
Aux plus hardis donnaient de la prudence.
Lancelot seul, cherchant Méliadus,
Ose braver le val sans espérance.....
L'inscription célèbre en ces forêts
Disait toujours aux héros indiscrets
Ne passez pas. Lancelot, pour la lire,
S'est approché, puis il se prend à dire :
« *Ne passez pas !* Cela n'est point français ».
Il a franchi l'enceinte redoutable,
Voit les dragons, les abat sur le sable,
Puis, sur la planche offerte à son regard,
Ayant couru d'un pas agile et libre,
Sur un géant percé de part en part,
En arrivant, il prend son équilibre.
L'autre géant, aussitôt survenu,
Veut le frapper, mais il est prévenu.
Ayant occis ces monstres redoutables,
Lancelot marche, et voit sur son chemin
Une forêt aux arbres innombrables.
Il y pénètre.... O prodige soudain !
A son approche agitant son feuillage,
Sans loyauté, chaque chêne voisin
S'est rapproché pour le prendre au passage.
D'un tel péril il peut être alarmé ;
Car la valeur ici n'a nul mérite.

Derrière lui le chemin est fermé.
Que faire ? Aller devant lui, mais bien vîte.
Tantôt tout droit, tantôt par un détour,
A droite, à gauche, il saute tour à tour,
Pour échapper aux arbres qu'il redoute.
Malgré ces soins, ce valeureux guerrier
Etait perdu, sans un gros maronnier
Qui s'était mis trop lentement en route.
Voilà pourtant qu'il aperçoit la fin
De la forêt singulière et funeste.
Courant plus vîte, il la franchit enfin,
Presque saisi par un frêne assez leste,
Qui le voulait presser contre un sapin.

XIII.e SIÈCLE.

En 1231, concile de Châteaugontier, qui ne permet de donner de cure qu'à celui qui entend et parle la langue du lieu. « Cette règle, dit Fleuri, regarde la Basse-Bretagne, » où le peuple conserve sa langue particulière » (1).

La poésie se ranima dans l'âge heureux des troubadours. Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, fit des chansons françaises, pleines de grâces et de légèreté. Pierre faisait aussi de jolis vers bretons. Ce prince mourut en 1250, au retour de la croisade. Saint-Louis disait de lui : *Je jamois nai trouvé pis qui mal mai voulu faire que li comte de Bretaigne* (2).

---

(1) Hist. eccl., t. XI, in-8.o

(2) On l'avait surnommé *Mauclerc* (mauvais clerc), parce qu'il avait renoncé à la cléricature pour embrasser la profession des armes. L'auteur du *Lignage de Dreux* dit que ce prince surpassa de sens tous les barons de France. « On le regardoit, ajoute Hevin, comme » un des plus prudens, spirituels et vaillans hommes de son siècle, » non seulement en Europe, mais en Asie ».

En 1260, Marie de France, muse anglo-normande, traduisit en vers un grand nombre de lais armoricains. Dans ses prologues, elle assure qu'ils étaient *moult anciens*, et que déja d'autres traducteurs les avaient mis en langue romane. Suivant elle, on les chantait dans la Petite-Bretagne avec la harpe et la rote. Elle ajoute qu'elle ne les avait pas seulement entendu chanter, mais encore qu'elle les avait lus dans la langue originale, dont elle emprunte quelques expressions. Les lais de Marie étaient fort recherchés, sur-tout des dames, comme le dit Pyramus, trouverre contemporain :

Ses lais soleint as dames plaire,
De joye les oient et de gré,
Car sont selon lór volenté.

Il paraît, d'après le *Lai de Guigemer* qu'elle a traduit, que la mythologie des Grecs était connue des vieux Armoricains : on y trouve jusqu'à des citations des Métamorphoses d'Ovide (1).

Un trouverre français du même tems, nommé Regnaud, traduisit en vers le *Lai d'Ignaurez*, qu'il qualifie de *seigneur du chastel d'Auriol, en Basse-Bretagne.* Il affirme qu'il a fait cette traduction sur l'original breton, pour plaire à sa mie la dame de La Caine (2).

Un autre poëte, Pierre de Saint-Cloud, composa son roman du *Renard.* Cet animal, déguisé en jongleur, se vante de savoir plusieurs choses, et sur-tout *moult de lais bretons.*

Un dernier trouverre anonyme mit en vers le *Graalen Mor*, que l'on chantait, dit-il, en bas-breton (3). Sa tra-

---

(1) M. de Larue.
(2) *Ibid.*
(3) V. ci-dess., p. 33.

duction devait être également chantée en français, puisqu'elle est transcrite dans le manuscrit de manière à être notée au premier vers de la pièce (1).

En 1284, Edouard, roi d'Angleterre, conquit la province de Galles. Son premier soin fut de faire une recherche exacte des bardes du pays, qu'il fit tous étrangler, parce qu'ils excitaient les peuples à la rebellion, en leur parlant de liberté (2).

Saint Yves vivait alors en Bretagne. « Tres prudemment » il preschoit en breton » (3). Il exerça la profession d'avocat, et l'on peut croire qu'à cette époque, dans les petits bailliages de Tréguier, on ne plaidait que dans cette langue (4).

XIV.e SIÈCLE.

Le poëte anglais Chaucer, dans ses *Contes de Cantorbéry,* fait le plus grand éloge des poëtes armoricains. « Ils » furent gentils, dit-il, ces vieux Bretons, qui composèrent » dans leur langue antique des lais sur plusieurs évène» mens mémorables, et qui les chantèrent en s'accompa» gnant avec leurs instrumens ». Il insère plusieurs de ces lais dans son ouvrage, et il les appèle des *lais bretons* ou des *lais armoricains* (5).

---

(1) M. de Larue.

(2) Latour-d'Auvergne.

(3) Bouchard, Chroniq. bret.

(4) On peut voir dans Bouchard, et dans le *Dialogue* de Loysel, un procès célèbre plaidé par saint Yves pour une veuve de Tours. « C'est, suivant Loysel, un chef-d'œuvre d'advocat ».

(5) M. de Larue.

D'autres poëtes anglais mirent en vers, à la même époque, un grand nombre de pièces de ce genre. Les uns disent qu'elles sont traduites du bas-breton; les autres assurent que leur traduction était faite d'après le français, mais que l'original était tiré des lais armoricains que l'on chantait dans les anciens tems (1).

Enfin, dans le même siècle, l'auteur du *Songe du Dieu d'amour* n'a pas oublié les *saliies des doux lais des Bretons* (2).

Daviès cite souvent, dans son Dictionnaire gallois, un manuscrit breton qu'il appèle le *Livre de Landaff*, et qui fut emporté de la Petite-Bretagne dans la Grande, vers 1350, pendant la guerre pour le Duché entre Jean de Montfort et Charles de Blois (3).

Une autre production bretonne de ce tems est le vieux *Dialogue entre l'eau et le vin*, où celui-ci vante à l'autre ses belles qualités. « C'est moi, dit-il, qui fais aux Fran-» çais parler un peu breton, et aux Bretons jargonner le » français ». (4)

Cantiques bretons sur le bienheureux Salaün. Ce pauvre villageois du pays de Léon n'avait pu, dans tout le cours de sa vie, apprendre que ces mots : *Ave Maria ! Salaün a débré bara !* Je vous salue, Marie ! Salomon mangerait du pain (s'il en avait). Il mourut : un lys s'éleva sur sa tombe....... Ce miracle fit ériger à sa mémoire une chapelle, qui porte encore le nom de N. D. du Folgoat (5).

---

(1) M. de Larue.

(2) *Ibid.*

(3) Pelletier.

(4) *Ibid.*, v.° batouilla.

(5) D. Lob., Vies des SS. de Bret.

XV.e SIÈCLE.

Une chose peu connue, c'est que, lors du mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec Charles VIII, en 1491, les gentilshommes bas-bretons, pour lui plaire, et en même tems pour se mettre à la mode, francisèrent la moitié de leurs noms : c'est ainsi qu'une famille de *Castelfur* changea le sien en celui de *Chasteaufur*.

Anne voulut avoir une cour de jeunes bretonnes. Les femmes, qui jusqu'alors naissaient dans un château pour aller se marier et mourir dans un autre, vinrent à Paris, n'en voulurent plus sortir, et les hommes les suivirent.

Cette jeune princesse protégea les sciences et les lettres. Elle fit traduire en bas-breton le *Nouveau Testament*, « ouvrage très-rare, dit l'abbé de Longuerue, que j'ai vu » rechercher avec grand soin par les Anglais » (1). C'est aussi par son ordre qu'Auffret Quoatquévéran, chanoine de Tréguier, composa son *Catolicon en troys langaiges savoir breton franczoys et latin, imprime a la cite de Lantreguer par Jehan Caluez*, en 1499, petit in-f.° gothique sur deux colonnes, 210 pages. Outre ces deux ouvrages, il en existait d'autres, les *Statuts synodaux* du diocèse de Léon, des XIII.e, XIV.e et XV.e siècles, partie en latin, partie en breton (2); une tragédie sacrée de la *Prise de Jérusalem*, et les *Amourettes du Vieillard*. Cette dernière comédie est du tems des écus sous, qui remontent au règne de Louis XI (3).

Dans ce drame original, le bon vieillard, après avoir bien dîné, se lève tout rayonnant, et serrant son bonnet,

---

(1) Longueruana, t. II, p. 70.

(2) Rostrenen.

(3) Pelletier, v.° scoët.

« c'est maintenant, dit-il, que je suis un terrible petit gar» çon »! *Breman oun euzic potric.* Il soupire long-tems.... Rien ne peut toucher l'inhumaine à qui il adresse ses vœux les plus tendres : elle les rejette avec dédain, et l'amoureux vieillard, sans avoir rien perdu de son sommeil ni de sa gaîté, se retire, en disant qu'il a tout défilé son joli chapelet.... Ainsi finit la comédie.

Dans la *Prise de Jérusalem*, un gouverneur que Tite sommait de rendre sa place, répond fièrement à ce prince que ses menaces sont l'épouvantail de saint Hervé. *Barbaou Hervé* (1).

On ne s'attendait guère
A voir Hervé dans cette affaire.

XVI.e SIÈCLE.

Alain Bouchard, historiographe de la duchesse Anne, a écrit que « le breton est pour tout vroy l'ancien langaige » de Troye, comme il l'a leu en aucunes histoires ». Le médecin Roch Le Baillif est de la même opinion. « Ce » qui fait et fera penser, dit-il, la langue armorique estre » la dardanienne, est qu'il se trouve en la carte de la » Terre-Sainte grand nombre de lieux de la même deno» mination qu'ils sont encore de ce jour par la Bretagne ». Il a pris ces détails « en une vieille lame de cuyvre encor' » à demy dorée escripte sur l'antiquité qui luy fut donnée » par un vieil prebstre de l'abbaye de Bon repos en icelle » province ».

En 1565, arrêt célèbre. — Recteur bas-breton n'est tenu

(1) Saint Hervé est représenté en Basse-Bretagne accompagné d'un loup, qui est la bête noire dont les mères font peur à leurs enfans.

sçavoir la langue si son vicaire la sçait. « Il était dit par » arret que les paroissiens de Bourg-Paul-Muzillac paye» roient à leur recteur, maistre Jean Guicho, certains » debvoirs en residant en son benefice et preschant la pa» role de Dieu. Il veut faire executer son arret. Les parois» siens disent qu'il ne réside ; et quand il resideroit, il ne » sçait parler le langage breton. — Il dit qu'il réside, et » qu'il a un vicaire qui sçait la langue, et conclud. Le » commissaire condamne purement et simplement à payer. » Apel. La cour, par arret du 24 septembre 1565, amen» dant le jugement, ordonne que l'intimé residera actuel» lement, et ce faisant, condamne les appelans à payer » audit intimé les debvoirs dont est cas » (1).

En 1575, Henri III fut sacré roi de France, à l'âge de vingt-trois ans. Il avait eu pour gouverneur François de Carnavalet, intrépide chevalier, qui savait par cœur les Commentaires de César, et qui, de plus, faisait des vers bretons (2). Le P. de Cheffontaines, général des cordeliers, excellait aussi dans la poésie bretonne. On lui doit les *Quatre fins de l'homme*, poëme très-rare, imprimé au couvent de Cuburien, près Morlaix, en 1570 (3). Cheffontaines savait sept langues, l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français et le breton (4).

---

(1) Sauv. sur Dufail, l. 1, ch. 201. Bélord. controv., p. 598.

(2) V. Brantôme.

(3) Un autre ouvrage breton plus rare est une tragédie en vers sur *la passion et resurrection de N. S. Jesus-Christ, le trespas de la sainte Vierge et la vie de l'homme*; Paris, Quilleveré, 1530, in-16, goth.

(4) La famille de *Cheffontaines* est une de celles qui francisèrent leur nom en 1491 : elle s'appelait auparavant *Penfeunteniou*, dont *Cheffontaines*, ou *Caput fontium*, n'est que la traduction. Le R. P. a pris tour à tour un de ces noms dans ses ouvrages.

XVII.e SIÈCLE.

En 1620, parut à Londres la fameuse Bible galloise, contenant tous les livres canoniques. On l'a réimprimée en 1677.

En 1631, le P. Maunoir apprit le bas-breton d'une manière miraculeuse, puisqu'au bout de huit jours d'étude, il pouvait faire le catéchisme dans cette langue, et qu'en moins de deux mois, il prêchait sans préparation (1).

En 1636, vivait le P. Anastase de Nantes. Ce capucin était, dit-on, prodigieusement savant dans la langue bretonne (2).

Samuel Bochart, écrivain de ce tems, trouve un très-grand rapport entre le bas-breton et le phénicien. « Camden, dit-il, et les autres ont ignoré ce que je vais vous dire, savoir, qu'il y a entre l'armoricain et la langue phénicienne tant de ressemblance, qu'elle ne saurait être le pur effet du hasard » (3).

Boxhorn fait dériver le breton de la langue des Scythes, qu'il regarde comme la mère commune des langues gauloise, persane, turque, allemande, grecque et latine. A la fin de son Lexique, on trouve quelques proverbes bretons qu'il prétend venir des druides. Ce savant est mort en 1653.

Vers 1655, dom Armand Le Bouthillier, réformateur

---

(1) Sa Vie, par le P. Boschet. Le Brigant soutient que la syntaxe bretonne peut s'apprendre dans une matinée.

(2) Vie de M. de Peiresc, par Gassendi.

(3) Le sentiment de Bochart a été suivi dans ces derniers tems, par M. Sulsmich, de l'académie de Berlin; par Sames, dans son *Origine des Bretons*, et par notre savant ami M. de Penhoüet.

de la Trappe, refuse l'évêché de Léon, parce qu'il ne sait pas la langue du pays.

En 1667, Molière produit sur la scène sa comédie de Tartuffe.

La Harpe et plusieurs critiques ont vainement cherché l'origine de ce nom. Voici l'histoire telle qu'on nous l'a contée : Tartuffe était tout simplement un jeune breton, qui s'étant fixé à Paris pour le commerce, sut y faire fortune en jouant à peu près ce rôle. Du reste, le nom de Tartuffe est bas-breton.

Madame de Sévigné parle aussi, dans ses Lettres, des Bas-Bretons et de leur langue (1). Elle écrivait à sa fille, le 26 juin 1675 : « On dit qu'il y a cinq ou six bonnets » bleus en Basse-Bretagne (2), qui auroient bien besoin » d'être pendus pour leur apprendre à parler ».

Dans une autre lettre du 24 juillet : « M. de Boucherat (3) » me contoit l'autre jour qu'un curé bas-breton avoit reçu » devant ses paroissiens une pendule qu'on lui envoyoit » de *France* (car c'est ainsi qu'ils disent); ils se mirent » tous à crier en leur langage que c'étoit la *gabelle*, et » qu'ils le voyoient fort bien. Le curé habile leur dit sur » le même ton : Point du tout, mes enfans, ce n'est point » la *gabelle*, vous ne vous y connoissez pas, *c'est le jubilé*. » En même tems les voilà à genoux ».

---

(1) Il paraît qu'elle ne savait guères écrire les noms bretons, puisque de *Kersaintgily* elle a fait *Querignisignidy*. « Nous vîmes, » dit-elle, une fort jolie fille, qui feroit honneur à Versailles; mais » elle épouse M. de *Querignisignidy*, fort proche voisin du Conquet, » et fort loin de Trianon ».

(2) Ces bonnets bleus sont les habitans des côtes de Léon, vers Lesneven.

(3) Depuis chancelier de France.

Dans une autre lettre du 24 septembre : « Nos pauvres » Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attrou- » pent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils » voyent les soldats, ils se jettent à genoux et disent *meâ* » *culpâ*. C'est le seul mot de françois qu'ils sçachent, » comme nos François qui disoient qu'en Allemagne on » ne disoit pas un mot de latin à la messe que *kyrie eleison*. » On ne laisse pas de prendre ces pauvres Bas-Bretons : » ils demandent à boire et du tabac, et *de Caron pas un* » *mot* ».

Enfin, dans une quatrième lettre, écrite d'Auray le 30 juillet 1689 : « Le régiment de Carman (1) est fort beau : » ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits, au-dessus » des autres, qui n'entendent pas un mot de françois, si » ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font » d'aussi bonne grâce que s'ils dansoient des passe-pieds ; » c'est un plaisir que de les voir. Je crois que c'étoit de » ceux de cette espèce que Bertrand Duguesclin disoit qu'il » étoit invincible à la tête de ses Bretons ».

Deux orateurs célèbres obtenaient, à cette époque, tous les suffrages de la Basse-Bretagne, le P. Martin, jésuite, et le fameux abbé Tourmel.

« Le P. Martin étoit né avec les plus grands talens. Il » avoit une éloquence populaire très-propre pour les mis- » sions. Il aimoit celles de la Basse-Bretagne, qui étoit » son pays, et dont il savoit parfaitement la langue » (2).

« L'abbé Tourmel emportoit son auditoire par la vehé- » mence de son débit. Il savoit si bien sa langue, dit le

---

(1) La terre et le château de Carman sont à peu de distance de Lesnêven.

(2) Vie du P. Maunoir.

» P. Boschet, que d'habiles gens croyent que Ciceron ne » savoit pas mieux la sienne. Aussi l'appela-t-on dans le » pays, autant pour la beauté de son langage que pour le » caractère de son éloquence, *le Cicéron de la Basse-* » *Bretagne* » (1).

« Cette épithète, ajoute D. Lobineau, ne surprendra » que ceux que leur ignorance porte à regarder le breton » comme un jargon misérable; mais ceux qui ont quelque » teinture de cette ancienne langue des Celtes sont con- » vaincus qu'elle est susceptible d'ornemens, de figures, » des plus grands mouvemens, et par conséquent très- » propre à l'éloquence » (2).

L'abbé Tourmel, après avoir blanchi dans la carrière apostolique, mourut recteur de Ploudalmézeau, en Bas-Léon. Il vivait encore en 1697 (3).

XVIII.e SIÈCLE.

C'est au commencement de ce siècle, en 1703, que D. Pezron publia son *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, ouvrage d'une profonde érudition, et qui doit faire époque dans les annales bretonnes.

« On verra avec plaisir, dit le révérend Père, que la » langue des Titans, je veux dire de Saturne, de Jupiter » et des autres grands dieux de l'antiquité payenne, a été » la même que celle des Celtes ou Gaulois, qu'on parloit » dans les Gaules du tems de Jules-César, et qui s'est » conservée, après une révolution de plus de quatre mille

(1) Vie du P. Maunoir.
(2) Vies des SS., p. 532.
(3) Le P. Boschet.

» ans, chez les Bretons armoricains et chez les Gallois, » dans la partie occidentale de la Grande-Bretagne.

» Le public en pourra juger, et j'ai lieu d'espérer que » ce sera favorablement, s'il veut bien avoir la patience » de lire seulement la moitié de mon livre. Ceux qui en » ont lu quelque chose (car je ne fais point un mystère » de ce que j'écris) ne m'ont pas cru fort éloigné de la » vérité ». En effet, le P. de Rostrenen assure que tout cela est prouvé évidemment et invinciblement : nous aimons à le croire.

L'abbé Fay dit dans ses *Nouvelles Remarques*, imprimées en 1710 : « Une chose à remarquer dans la langue » bretonne, est que le *vanitas vanitatum* s'y trouve à peu » près comme dans l'hébreu ».

HÉBREU :

Havel	*havelim*,	*ha*	*col*	*havel*
Vanités des	vanités	et	tout	vanité.

BRETON :

Havel	*havelou*	*hac*	*ol*	*havel*
Vents des	vents	et	tout	vent.

En 1716, mourut Henriette de Castelnau, comtesse de Murat, née à Brest en 1670, et connue dans la littérature par de jolis romans, entre autres, par ses *Lutins du chasteau de Kernosi*.

Elle avait quitté la Bretagne à seize ans, parée des grâces du jeune âge. Elle parut à la cour dans le costume des villageoises bretonnes, dont elle parlait la langue avec facilité. Cette nouvelle parure, jointe à l'esprit d'Henriette, lui valut dans le tems quelque célébrité.

En 1719, le fameux Mathurin de Lacroze se rendit à l'abbaye de Landévénec pour y apprendre le breton. Ce savant possédait déjà plusieurs langues, l'hébreu, le syriaque, l'égyptien, l'arabe, le cophte, le chinois, l'arménien, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le basque, l'anglais, l'allemand, le sclavon, l'anglo-saxon et le français.

Guillaume Baxter, qui composait à cette époque son *Glossaire des antiquités britanniques*, affirme qu'en bien des occasions il n'est pas possible d'entendre les langues orientales sans le secours du bas-breton. Baxter, à dix-huit ans, ne connaissait aucune lettre de l'alphabet, et n'entendait que le gallois. Il est mort en 1723.

En 1728, le P. de Tournemine, jésuite, mit en vers bretons les *Amours de Daphnis et de Chloé*, pour démontrer que la langue bretonne pouvait très-bien se prêter à la mesure, à la douceur et à l'harmonie des vers.

Poinsinet de Sivry, *le petit Poinsinet* (1), après avoir fait des opéras comiques à Paris, se noya par accident dans le Guadalquivir, en 1769. Versificateur, bel esprit, il alliait à quelque talent une extrême crédulité. On lui annonça un jour qu'il devait être reçu membre de l'académie de Pétersbourg pour avoir part aux bienfaits de l'impératrice; mais qu'il fallait préalablement apprendre le russe. Il crut étudier cette langue, et il se trouva, au bout de six mois, qu'il avait appris le bas-bretón (2).

En 1742, déclaration du roi qui exclut du concours pour les cures de Basse-Bretagne ceux qui ne savent pas la langue du pays. Art. XI : « Nul ne pourra être admis

(1) Ainsi l'appèle Voltaire.

(2) Le russe n'est que le sclavon combiné avec le celte et le grec moderne. Ainsi, le breton pouvait servir à apprendre le russe.

» au concours pour les paroisses où la langue bretonne » est en usage, s'il ne sçait et parle aisément cette langue ».

En 1776, le château de Brésal, près Landerneau, était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait d'aimable dans la Basse-Bretagne. Rien de plus gai que les veillées de Bresal. Tous les soirs, on y faisait des vers bretons et français. Là venaient tour à tour, et quelquefois ensemble, l'abbé de Boisbilly, le P. de Querbœuf et l'abbé de Pentrez : c'étaient les troubadours du château. Nous avons vu le recueil de leurs poésies.

Autres poëtes de ce tems, Paul Testard et Claude Lelaé.

Le premier, auteur de quelques fugitives, avait traduit en vers bretons les *Odes* et les *Épîtres* d'Horace; mais, par malheur, cette traduction n'a pas été publiée. Ce poëte, ainsi qu'Anacréon, chanta l'amour et le plaisir jusqu'au dernier moment. Comme le chantre de Téos, il fournit une longue carrière, et la termina doucement au milieu des jeux et des ris.

Claude Lelaé est à la fois le Scarron, le Vadé, le Piron, et, pour ainsi dire, le Boileau de la Basse-Bretagne. Il a fait un poëme intitulé *Michel Morin*, chef-d'œuvre de style et de gaîté, des chansons, des satyres, et sur-tout des épigrammes. Le mérite de ses vers est de faire rire aux éclats tous ceux que les entendent, et même, dit-on, ceux qui ne les entendent pas. Impossible d'en donner une idée en français.

Sur la fin de ce siècle, vivait le célèbre Jacques le Brigant, avocat, qui a beaucoup écrit sur l'idiôme de son pays. Il regardait le breton comme la langue primitive, celle qui était en usage avant le déluge, et même avant la création: *Celticâ negatâ, negatur Orbis.*

Dieu, suivant lui, avait parlé breton, et voici comment il croyait le prouver :

Le monde était dans le cahos, lorsque Dieu dit : « *Que la lumière se fasse, et la lumière se fit* ». IÉHI OR, VA IÉHI OR (1). Ces mots hébreux sont aussi bas-bretons, et signifient, dans les deux langues, *soit-elle lumière, et elle fut lumière.* C'est donc en bas-breton que Dieu a commandé la création du Monde; par conséquent, cette langue existait avant la création.

Comment soulever sur ce point le voile de l'antiquité? Ce voile est chargé du poids de tant de siècles! Heureux si nous pouvons rencontrer quelques débris épars dans le naufrage des tems; mais ne nous flattons jamais, à l'aide de ces faibles lambeaux, de rétablir l'édifice des âges primitifs.

XIX.e SIÈCLE.

Ce siècle venait à peine d'éclore, que *l'Académie celtique* apparut. Elle a changé de nom, et s'appèle aujourd'hui la *Société des Antiquaires de Paris.* Elle eut pour l'un de ses fondateurs et pour premier président Jacques de Cambry, qui, avant de mourir, a voulu avoir la douce consolation de se faire peindre en druïde.

En 1813, un jeune héros breton, mort dans la campagne de Russie, le colonel Pascal (2), à la tête des cohortes bretonnes, leur commandait en bas-breton, et les menait à la charge en leur criant *torr-o-ben*, casse-leur la tête!

---

(1) Mot à mot : *Ié-hi-or*, aille-elle ouverture ou lumière, *a iéet-hi or*, et allée est-elle ouverture ou lumière. V. son Prospect., p. 28.

(2) Né à Roscoff, près Saint-Pol-de-Léon.

En 1814, les communes rurales du pays de Léon députèrent vers le Roi. Les nouveaux ambassadeurs se rendirent à Paris dans leur costume armoricain. Ils eurent une audience de Madame, duchesse d'Angoulême, qui leur fit un petit compliment en bas-breton.

Ici finit l'histoire de la langue celto-bretonne. Il nous reste maintenant, comme nous l'avons promis, à parler

DE L'ÉTAT ACTUEL DE CETTE LANGUE

SUR L'ANCIEN ET LE NOUVEAU CONTINENS.

Chose étrange! quelques peuplades obscures, répandues sur divers points du globe, ont conservé, au travers de tant de siècles et de révolutions, les précieux restes de cette langue antique. Leurs langages offrent une analogie surprenante, et sont des témoignages vivans de l'étendue qu'a jadis occupée la nation dont elles sont la postérité. On parle encore le celtique, avec plus ou moins d'altération, dans la Petite-Bretagne, dans le pays de Galles, dans l'île d'Anglesey, en Écosse, dans les Hébrides, en Irlande, dans l'île de Man, en Biscaye, et dans d'autres contrées que nous allons parcourir.

DE LA BRETAGNE BRETONNANTE.

Le celto-breton est aujourd'hui (1) la langue de tout le Finistère, qui comprend les anciens diocèses de Léon

(1) Et depuis long-tems : car Alain Bouchard, qui écrivait en 1490, dit « qu'en troys eveschez d'ycelle province, comme Dol, Rennes, » Saint Malo, on ne parle que langage françoys. En troys autres, » Cornouaille, Saint Paul et Treguer, on ne parle que breton,

et de Cornouaille (Quimper), d'une grande partie des Côtes-du-Nord, le pays de Tréguier jusqu'à Châteaulaudren, et d'une partie du Morbihan, depuis Pontscorff jusqu'aux rives de la Vilaine, vers Muzillac et Arzal.

On parle encore breton dans un petit canton de la Loire-Inférieure, le bourg de Batz (1), qui se trouve enclavé dans le pays *gallo*, où il forme une colonie presque étrangère aux communes limitrophes, dont le langage est le vieux français de Joinville (2).

La langue bretonne, comme la plupart des langues vivantes, est divisée en plusieurs dialectes, que les Bretons comptent par diocèses, et qu'on pourrait mieux compter par bourgs, villages et hameaux; ce que veut aussi le proverbe

Kant bro, kant kis,
Kant parrez, kant ilis (3).

Le dialecte trécorien est le plus court, le léonique le

» et à Nantes, Vennes et Saint Brieuc, l'on parle communement » francoys et breton ». La langue bretonne n'a presque rien perdu depuis cette dernière époque. V. Rostrenen, préf.

Actuellement on parle le français et le breton dans les villes de la Basse-Bretagne : à la porte de ces mêmes villes, c'est l'ancien langage seulement.

(1) Il serait à désirer qu'on fît un petit glossaire de l'idiôme de Batz. On dit qu'il tient plus du breton de Léon que de celui de Vannes.

(2) C'est pour cela qu'on l'appèle *gallo*, en breton *gallec*, qui signifie français.

(3) C'est-à-dire, cent pays, cent modes, cent paroisses, cent églises. C'est le proverbe dont on se sert pour désigner la diversité des dialectes bretons.

plus doux et le plus langoureux (1), le cornouaillien le plus dur et le plus aspiré (2). Quant à celui de Vannes, moins pur que les trois autres, on le compare au grec, à cause de ses infinitifs en *ein* (3).

Si l'on demande maintenant quel est le meilleur dialecte des quatre armoricains, c'est celui de Léon, c'est le plus doux et le plus harmonieux; c'est en un mot l'italien des Bretons, et, à ce titre, il appartient de droit à l'amour, à sa poésie, à l'élégie, à la romance, etc. Voici du reste quelque chose en ce genre :

Ar galon é poa dign roet,
Va doussig coant, d'a viret,
N'emmeuz collet, n'a distroet,
N'a d'uzach fal é lakéet;
Mesket emmeuz gant va ini,
N'oun ken pini é da ini.

TRADUCTION LITTÉRALE :

Le cœur que tu m'avais donné,
Ma douce amie, en gage,
Ne l'ai perdu, ni détourné,
Ni mis à mauvais usage;
Je l'ai mêlé avec le mien,
Je ne sais plus quel est le tien.

---

(1) Le grand nombre de z dont il a comme parsemé ses mots, lui donne effectivement ce caractère de douceur et d'aménité qui le distingue des autres dialectes.

(2) Les Cornouaillais, dit Pelletier, ont le gosier et les poumons très-propres à la prononciation des fortes aspirées. De plus, ils semblent chanter en parlant; leurs accens sont fréquens, et ils élèvent et baissent la voix, comme si leurs mots étaient notés. Aussi sont-ils tous grands musiciens et amateurs de haut-bois et de musettes. Les airs de leurs chansons, quoique sauvages, ont un certain agrément.

(3) L'Armerye, Dict. du dialect. de Vann.

DU PAYS DE GALLES.

Les Gallois et les Bas-Bretons s'entendent sans interprètes : c'est un fait certain et connu du vulgaire (1). « Rien de plus commun que de voir des matelots gallois » ou bretons, que les hasards de la guerre mettent au pouvoir l'un de l'autre, étonnés de se trouver le même langage. Dans leur surprise, ils bénissent le Ciel d'une » singularité si favorable, et jouissent du plaisir de s'entendre » (2).

Le général anglais Melville racontait à M. de Luc qu'étant dans une auberge à Gand, lors de la guerre de Flandre, un officier français, bas-breton, et un officier gallois, du comté de Caernarvon, se disputèrent. Le domestique du premier, aussi bas-breton, voulut appaiser l'affaire, et parla à son maître dans son patois. Le maître lui ordonna, dans le même patois, de se retirer. L'officier gallois fut fort étonné d'entendre leur conversation ; la dispute se termina bientôt après, et les deux officiers conversèrent ensemble tout le reste de la journée, l'un parlant armorique ou bas-breton, et l'autre gallois (3).

---

(1) Quand on jette les yeux sur la carte du pays de Galles, on se croit en Basse-Bretagne. Ce sont absolument les mêmes noms de lieux. On y trouve *Coatbroc'h, Coëtulo, Coidfrank, Doulas, Elian, Eles-merc'h, Guenlian, Keringar, Lanbader, Lannidi, Lantivi, Lanargoët, Lannunven, Lanrust, Newen, Penbrok, Penygen, Penguern, Trélec'h, Trévigner, Tydon*, etc. etc.

(2) M. de Las Cases, grand Atlas.

(3) On peut voir d'autres anecdotes dans le Dict. géogr. de la Martinière, v.° *Celtes*, dans l'Hist. des Gaulois de Picot, dans les Délices de l'Angleterre, dans Fréron, ann. 1753.

A l'appui de cette anecdote, nous pouvons offrir à ceux qui voudraient comparer les deux idiômes, la traduction bretonne et galloise de l'oraison dominicale.

BRETON ARMORICAIN :

Hon Tad pehini zo en effou
Oc'h hano bezet santeléet ;
Deuet déomp ho rouantelez ;
Ho youl bezet grêt var an
Douar evel en effou ;
Roit déomp hirio hon bara
Bemdeziec ; ha pardonit déomp
On offançou, evel m'a pardonomp
D'ar ré o deuz hon offançet ;
Ha n'hon digaçit quet en
Tentation, hoghed hon delivrit
Euz an droug. Amen.

GALLOIS :

Hyn Tad yr hwnwyt yn yneffoedd,
Sanctiddier dy enw ; Deved dy deynas
Gwneler dy ewyllys megis yn ynef
Felly ar yddaiair hefyd ; dyro ini
Heddyw ein bara bennyddioll ; a ma
Ddeu-mi ein dyledion, fely ma
Ddeuwn-ni in dyledwir, ac nac
Arwain-ni i brofedigaeth ; eithr
Gwared-ni rhag drwg. Amen (1).

Le breton le plus pur de la province de Galles est celui du comté de Caernarvon, vis-à-vis de l'île d'Anglesey, celui des comtés de Denbigh et de Mérioneth, dans la partie

(1) Marcel, Orat. dominic. CL lin. versa. En gallois, le double *u* (w) a le son *ou*, *drwg*, *droug*.

septentrionale. Daviès donne aussi la préférence aux dialectes des *Vénédotes* et des *Démètes*, qui sont les peuples de l'occident et du nord de la principauté.

DE L'ÎLE D'ANGLESEY.

Cette île, qui touche presque au pays de Caernarvon, est le berceau de la langue galloise. On l'appelait anciennement MON, *mam Cymry*, c'est-à-dire, MON, mère des Cimbres ou Cambriens (les Gallois).

Est Mona Cambrorum mater, MAMMONA putatur :
Nam MON, *mam Cymri*, lingua britanna docet.

Vers l'an 960, Edgard, roi des Anglo-Saxons, devenu maître du pays de Galles et de l'île de Mone, imposa à Ludwal, prince de ces contrées, le tribut annuel de trois cents têtes de loups. Le tribut se paya pendant trois ans, et l'espèce fut détruite.

C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte.
On y mit notre tête à prix.

LAFONTAINE.

DE LA CORNOUAILLE ANGLAISE.

Notre siècle a vu la langue bretonne s'éteindre entièrement dans cette partie de l'Angleterre (1). En 1793, il n'y

(1) On en attribue la cause à l'exploitation des mines. En outre ce pays est une pointe avancée dans l'Océan, entourée de ports, où il se fait un grand commerce : ce qui doit avoir aussi contribué à y propager la langue anglaise. Les anciens noms de lieux s'y sont

avait à la parler qu'une seule femme près de Pensance, et cette femme est morte depuis fort peu d'années, comme nous l'avons appris d'un juge anglais, M. de Kairnayn.

C'est sur l'ancienne langue de Cornouaille que Baxter a écrit, et ce savant nous fait entendre que déjà de son tems, en 1720, elle avait dégénéré.

Nous donnerons ici le *Pater* en cette langue. On verra qu'elle se rapprochait beaucoup du breton armoricain.

Nei Taz ba oz en nêv, bonegas
Boez tha hano, tha glasgarn doaz;
Tha bonogath bogweez en nôr pokara
En nêv; Dreu d'honei dithma gen
Kenevyn bara; ha givians nei gen
Pêhou, kara nei givians gele; ha na
Lêdia nei idn tentation, by'z dilver
Nei thart thart drôg. Amen.

DE L'ÉCOSSE.

On y parle un dialecte du celtique, le gallic ou l'erse, qui était la langue d'Ossian, de ce barde illustre, l'Homère des Calédoniens. « La langue erse ou le gallic, parlé dans » les montagnes d'Écosse et dans la petite île de Saint- » Kilda, l'une des Orcades, paraît avoir conservé une » grande affinité avec la langue celtique (1) ».

---

conservés tels qu'ils étaient autrefois. On y trouve, comme en Bretagne, les noms de *Berrien*, *Beuhic*, *Caradoc*, *Caërphilli*, *Hirvaen*, *Huel roc'h*, *Karné*, *Kerbran*, *Kerverin*, *Kervern*, *Keryer*, *Lanyon*, *Lanysel*, *Lansalos*, *Morvan*, *Penrose*, *Penwith*, *Porthguin*, *Porthmelin*, *Talwarn*, *Thiverlon*, *Trégonec*, *Trégonin*, *Trévardrés*, *Trévéren*, etc.

(1) Latour-d'Auverg., Orig. gaul. Buchanan.

Conan-Mériadec, premier roi de Bretagne, et saint Gildas, abbé de Rhuyz, étaient originaires d'Albanie (l'Écosse). Tous deux parlaient breton.

DES HÉBRIDES.

A l'occident de l'Écosse sont les Hébrides. « Les peu- » ples de ces îles ne mangent que du pain d'orge, et ne » boivent que de l'eau ou du petit-lait. Ils se plaisent à » porter des habits bigarrés de diverses couleurs, mais » principalement rayés de pourpre et de bleu. Ils aiment » la musique. Leur langage tient du vieux gaulois (1); leurs » chansons n'ont guères pour sujet que les beaux exploits » de plusieurs vaillans hommes : ce qui était la coutume » des bardes ou poëtes des Gaules. Pour s'animer au com- » bat, ils se servent de flûtes ou de haut-bois, au lieu » de trompettes » (2).

DE L'IRLANDE. (3)

La langue irlandaise ou hybernienne, qui est un dia- lecte de l'erse, doit également être comptée au nombre des langues qui ont conservé une grande analogie avec l'ancien armoricain.

Saint Patrice avait fait en hybernien un petit livre de proverbes. *Exstat libellus proverbiorum ejus hybernicè scriptus, ædificatione plurimâ plenus* (4).

---

(1) Noms de lieux : *Benbec*, *Bara*, *Doun*, *Hirker*, etc.

(2) Moreri de 1759.

(3) Cette île est appelée en gallic *Irin*, nom qu'on trouve dans Diodore de Sicile, L. v., pour désigner l'ancienne Hybernie. *Ir-in*, ou *ir-inis*, signifie en breton longue île. C'est aussi dans ce sens que les Bretons insulaires la nomment *Ir-land*, longue terre.

(4) Bolland., 17 mart.

On croit, dit le Brigant, que les anciens livres irlandais, que les savans ne peuvent plus lire, sont écrits en celtique (1).

En 1804, des officiers irlandais, exilés en Basse-Bretagne, avouaient aussi que l'idiôme des montagnards d'Irlande était presque le même que notre bas-breton.

DE L'ÎLE DE MAN.

Cette île est dans la mer d'Irlande. Douglaz en est la capitale, et ce nom approche assez du Daoulaz ou Daouglaz de la Basse-Bretagne. Les habitans de l'île de Man ont des lois et une monnaie particulières. Leur langue est le plus pur gallois (2).

DE LA BISCAYE.

La Martinière rapporte, dans son Dictionnaire géographique, au mot *Celtes*, qu'il eut un jour une preuve manifeste de l'identité du bas-breton, du gallois et du biscaïen (3). Il se trouva avec trois personnes, l'une née en Bretagne, l'autre dans le pays de Galles, et la troisième dans la Biscaye. Elles furent fort étonnées de se comprendre et de pouvoir se parler.

Mariana dit que le biscaïen était autrefois la langue

---

(1) Des Celtes-Brig.

(2) Hist. univ., trad. de l'angl.

(3) Il est reconnu qu'il existait en Espagne, dans les tems reculés, des peuples sous la dénomination de Celtes et de Bretons. Par eux la langue celtique a pu s'y être répandue. Voy. Camden, p. 12.

commune de l'Espagne. Tacite parle d'un paysan de Biscaye qui, ayant assassiné le préteur Lucius Pison, fut mis à la torture, et ne voulut jamais, malgré la violence des tourmens, déclarer ses complices : il leur cria même dans sa langue, *sermone patrio,* qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'il ne les trahirait jamais (1).

DES VÉNITIENS.

On assure, disent les Mémoires de l'Académie celtique, qu'un petit canton de l'État vénitien parle encore le bas-breton (2).

DES MAURES.

Une dame galloise, mistriss Logie, femme du consul anglais résidant à Alger, passant auprès du marché de cette ville, entendit des Maûres de l'intérieur du pays parler un langage qui lui sembla être le gallois. Comme elle comprenait très-bien ce qu'ils disaient, elle voulut s'assurer s'ils parlaient véritablement sa langue ; elle leur adressa la parole en gallois, et se fit entendre d'eux (3).

DES SCHILOÈS. (4)

Un marchand de Tunis, qui savait la langue des Schiloès, vint à Dublin. L'historien Valencey, invité à déjeû-

(1) Tacit., Annal. IV.

(2) Voy. ce que nous avons dit des Venètes, p. 7.

(3) Archœlog. britan., t. XVI, p. 119, et M. de Penhoüet, Rech.

(4) Peuple habitant des montagnes d'Afrique, et supposé être un reste des anciens Carthaginois qui s'y réfugièrent.

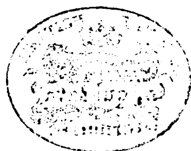
ner avec lui, sans le connaître, l'entendit facilement converser dans la langue de son pays. Une vieille servante de race schiloèse, qui était avec le marchand, conversait aussi avec les Irlandais, malgré quelques différences dans l'accent et la manière de prononcer (1).

DE L'AMÉRIQUE.

Un Gallois, près d'être mis à mort par des sauvages du fond de l'Amérique septentrionale, a dû son salut à sa langue bretonne, qui s'est trouvée être celle de ces barbares. Ce fait a été consigné dans les journaux du tems (2).

Ces sauvages pourraient bien être des descendans de ces Gallois réfugiés qui, sortis d'Europe avec Madoc, leur prince, dans le XI.e siècle, allèrent à l'aventure chercher de nouvelles demeures et de nouveaux climats dans les Indes occidentales (3).

FIN.



(1) Valencey, anc. Hist. d'Irlande, ouvrage justement apprécié.

(2) Acad. celt.

(3) Voy. ci-dessus, p. 52. Il résulterait de ce passage, s'il était bien avéré, que l'Amérique aurait été découverte par les Européens bien avant le voyage de Christophe Colomb, en 1492.









